4e ANNÉE — T. 8 N° 172. — 11 NOVEMBRE 1922.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 60
Abonnements : Six mois, **11 fr.**; un an, **20 fr.** Etranger, **13** et **25 fr.**

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

Lettre apostolique « Ora sono pochi »
adressée par S. S. Pie XI aux Évêques d'Italie sur l'œuvre de pacification

Au cours de la semaine allant du 22 au 29 octobre dernier, de graves événements se sont déroulés en Italie. Une mobilisation générale des fascistes, qualifiée de « mouvement séditieux » par une proclamation du ministère Facta, faillit amener, le samedi 28. 10. 22, la proclamation de l'état de siège dans tout le territoire.

Mais le roi, dit-on, refusa de signer le décret; et, le même jour, il appelait le chef des fascistes, l'honorable Mussolini, à former un nouveau Cabinet.

A peu près à la même heure, S. S. Pie XI *faisait publier dans l'*Osservatore Romano *la lettre ci-après, adressée aux évêques d'Italie :*

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Il y a quelques mois à peine, au spectacle des malheurs et des luttes fratricides qui désolaient notre cher pays, Nous vous exhortions (1), en un pressant appel, à consacrer spécialement votre sollicitude pastorale à l'œuvre de pacification des esprits et des cœurs. Nous savons avec quel empressement vous avez répondu à Notre paternelle invitation ; mais, hélas! la tranquillité si désirée n'est pas revenue encore parmi la bien-aimée nation italienne, et Notre cœur est de nouveau rempli d'une profonde tristesse à la vue des malheurs de plus en plus graves qui compromettent son bien-être matériel, moral et religieux, éloignant toujours davantage l'heure où elle se remettra de ses profondes blessures, douloureuse conséquence des longues années de guerre.

Aussi, fidèle à la mission d'amour que Nous a confiée le Divin Rédempteur, Nous Nous sentons impérieusement poussé à adresser une fois encore à tous les Italiens une parole de charité et de paix. Au nom de la fraternité qui unit tous les citoyens de l'Italie dans l'amour de cette terre si privilégiée de Dieu, au nom spécialement de la fraternité plus noble, parce que surnaturelle, qui dans la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ groupe en une seule famille tous les enfants de l'Italie, Nous crions à tous le mot de saint Etienne (2) : « Puisque vous êtes frères, pourquoi vous nuire les uns aux autres? »

Pour vous, Vénérables Frères, veuillez redoubler de zèle dans l'œuvre sainte de pacification entreprise avec tant d'ardeur. A tous ceux dont vous avez la charge demandez de modérer, et, s'il le faut, de sacrifier, en vue du bien public, leurs aspirations particulières, de s'inspirer des principes d'ordre chrétien et des sentiments de charité, de douceur et de pardon dont le Divin Maître a fait à ses fidèles un précepte souverain. Puissent-ils revenir sincèrement à Jésus-Christ, « qui est notre paix » (1) : ce n'est qu'en aimant Notre-Seigneur qu'ils s'aimeront entre eux, et c'est par l'union fraternelle de leurs efforts qu'ils contribueront à la prospérité générale, dont tous ensuite goûteront les fruits.

En attendant, comme gage et augure de cette réconciliation si vivement désirée, Nous vous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique, à Vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tous les fidèles commis à votre sollicitude.

Du Vatican, le 28 octobre 1922.

PIE XI, PAPE

[Traduit de l'italien par la *Documentation Catholique*.]

(1) Cf. *Documentation Catholique*, t. 8, col. 259-261, lettre *I disordini* de S. S. Pie XI aux Evêques d'Italie : guerre civile en Italie, conséquences désastreuses, remèdes, rôle pacificateur de l'Eglise. (Note de la *D. C.*)

(2) *Act.*, VII, 26.

(1) *Ephes.* II, 14.

Commentaire de l' « Osservatore Romano ».

*Le lundi 30. 10. 22, l'*Osservatore *reproduisait le document qu'on vient de lire et y joignait ce commentaire :*

Le Pape a demandé que, à cette heure décisive peut-être pour l'avenir du peuple italien, la fraternité chrétienne et patriotique amène la pacification des esprits. Son appel résonne, d'un bout à l'autre du pays, comme une promesse et un gage de tranquillité, d'ordre, de trêve pacifique.

La voix de Pie XI, qui a groupé si étroitement les âmes de tant de ses fils s'unissant au plus ardent souhait du Père commun, a également signalé aux pouvoirs civils la précieuse source d'énergies que recèlent précisément pour le relèvement des peuples la paix et l'ordre, surtout dans les circonstances les plus graves pour la vie d'une nation : il faut que, au-dessus de tout programme et antérieurement à tout dessein politique, soit inviolablement respecté un élément aussi fondamental de bien-être social et de prospérité nationale, en vue de cette concorde préalablement nécessaire qui, par delà toutes les divisions d'idées et de parti, assure le bien commun.

C'est ce que le Pape rappelle, au nom de Dieu, pour le bonheur de l'Italie : il se tient au-dessus des compétitions politiques, mais il ne reste pas moins le guide spirituel qui préside toujours aux destinées de toutes les nations catholiques.

Par ailleurs, nous enregistrons avec la satisfaction la plus vive la manière dont ont répondu jusqu'ici au touchant appel de Pie XI l'attitude des pouvoirs suprêmes, les programmes des partis dirigeants et celui-là même qui est appelé aujourd'hui à former le Gouvernement. En effet, il a été possible d'éviter les mesures exceptionnelles qui, en un moment aussi périlleux, étaient susceptibles de dégénérer en sanglantes luttes fratricides ; on a rappelé à une discipline plus rigoureuse et au respect de tous les droits civiques les auteurs de déplorables violences ; entre temps, on annonce que l'honorable Mussolini se propose d'inviter à la collaboration gouvernementale — cette première fraternité de devoirs, d'intentions, d'action et de responsabilité — des hommes appartenant à tous les partis et dont la première préoccupation va aux intérêts du peuple.

Nous formons ici le vœu que tous ces espoirs prennent véritablement corps en un programme

définitif, qui seul pourra être reconstructeur si, puisant son inspiration profonde dans la pacification et la fraternité chrétienne, il se présente dès maintenant, dans toutes ses applications pratiques, bien moins comme le triomphe d'une ambition de parti que comme le couronnement d'une aspiration nationale pour le bien du pays.

[Traduit de l'italien par la *Documentation Catholique*.]

LES GRANDES ENQUÊTES

Les jeunes gens d'après-guerre

*Nul n'a oublié le succès de l'enquête d' « Agathon » (Henri Massis et Alfred de Tarde), publiée par l'*Opinion *sur les jeunes gens de 1912, et les précieuses indications qu'elle a données. Il a paru utile à la même revue de recueillir des informations sur l'état d'esprit des jeunes gens d'après-guerre, et, soit en les interrogeant, soit en s'adressant à leurs maîtres, à leurs chefs ou à leurs groupements, de tâcher de discerner leurs tendances et leurs projets. C'est à cet effet que fut dressé ce questionnaire :*

Quelle est l'attitude des jeunes gens devant la situation économique, intellectuelle et politique ?

Ont-ils des principes, un idéal, des desseins positifs et définis ? Lesquels ? Ne faut-il pas craindre que le sens de la vie spirituelle se perde pour eux au profit des intérêts matériels ?

Que faut-il espérer d'eux, enfin, et dans quel sens ou quelle mesure convient-il de les encourager ou de les prévenir ?

Chargé de conduire cette enquête, M. Gonzague Truc s'en explique en ces termes (Opinion, *22. 9. 22) :*

Nous nous sommes attaché à la mener avec l'impartialité la plus entière. Nous avons conversé longuement et en toute confiance avec des jeunes gens, nous avons interrogé les plus représentatifs d'entre eux et nous avons reproduit ou traduit leurs propos et leurs réponses sans rien y mettre de nos préoccupations ou de nos propres souhaits. Nous sommes allé, on le saura, à droite et à gauche ; nous nous sommes adressé à l'Université comme au travail, à la province comme à Paris, et nous n'avons pas craint de transcrire les documents qui nous parvenaient dans leur hardiesse et leur combativité. La vérité est à ce prix. On va la voir se manifester d'elle-même et nous n'aurons qu'à rendre plus nets, dans nos conclusions, les horizons qu'elle nous aura découverts.

*On trouvera ci-après les pages essentielles de cette intéressante documentation, parue dans l'*Opinion *des 22 et 29. 9. 22, 6 et 13. 10. 22. Nous laissons la parole à M. Truc.*

I — LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE

M. Ayçoberry, de l'Association générale des Etudiants.

M. Ayçoberry, président de la section des sciences de l'A. (Association générale des étudiants), tout en nous apportant la contribution la plus intelligente et la plus précieuse, se défend de vouloir parler *ex cathedra* et de formuler des lois. Il nous fait part surtout des impressions qu'il a retirées du commerce de ses camarades. Il sait que la vérité est nuance. Mais enfin, il faut bien s'exprimer.

Peu de politique de parti. Préoccupations sociales et spirituelles.

Les étudiants — nous dit-il — se désintéressent de la politique de parti. Il y a bien, parmi nous, quelques éléments actifs, soit de droite, soit de gauche, mais leur influence et leur action restent fort limitées. Evidemment, nos statuts leur interdisent une propagande ouverte. Il se pourrait, toutefois, que les rapports individuels fissent plus que le zèle d'un prosélytisme à découvert. Je n'en vois pas d'effets sensibles. La masse est plutôt attirée par les questions sociales, envisagées non dans leurs principes théoriques, mais selon les perspectives immédiates et pratiques qu'elles ouvrent. Elle tend à s'organiser en groupements actifs et d'une action efficace, et elle semble dominée par le goût du syndicalisme et l'esprit corporatif. Les Associations de toutes les Facultés de France sont groupées en une Union nationale qui adhère elle-même à la C. T. I. (1)

Du point de vue spirituel, il faut relever un progrès très appréciable sur l'esprit de guerre. Les jeunes gens n'ont plus cette âpreté, ce goût des plaisirs sensibles, ce besoin si explicable de jouissance parfois brutale qui a suivi l'épreuve. Ils ont de nouveau des préoccupations d'ordre intellectuel, beaucoup plus vives, peut-être, qu'elles ne paraissent. A vrai dire, ils restent peu spéculatifs et ne songent guère à se plaire aux systèmes métaphysiques et à en construire. Ils cherchent plutôt une nourriture d'ordre sentimental et mystique, dans le sens le plus large de ces mots, et l'influence qui s'exerce sur eux reste d'ordre littéraire plus qu'idéologique. Le règne de Barrès, de Bergson et de Paul Bourget semble fini. L'empire de Gide, de Claudel et, en général, des écrivains de la *Nouvelle Revue Française*, est toujours très vivace, et le Maurras d'*Anthinéa* est préféré au maître politique. Pour France, il est goûté et respecté comme un classique, c'est-à-dire d'un peu loin déjà et, utilisé pour la culture, il ne saurait déterminer une action précise dans l'actuel.

Sérieux, fruit des difficultés matérielles, jusque dans les distractions, plus artistiques.

C'est vous dire que les difficultés matérielles de l'existence ne gênent pas, autant qu'on pourrait le craindre, le développement de jeunes esprits. Mais elles ne laissent point aussi d'avoir marqué d'un signe décisif les étudiants. Ceux-ci ne sont plus les fils de famille ou les riches oisifs venus au Quartier Latin pour y faire la fête sous le prétexte de vagues études de lettres ou de droit. Les étudiants d'aujourd'hui travaillent et sont ménagers de leur petit pécule. Beaucoup ne subsistent qu'à condition de remplir quelque emploi qui les nourrisse, et ceci est capital. Ce sont des hommes déjà, des hommes qui connaissent les exigences et la dureté de la vie. Non, il ne faut plus se figurer les alentours du bou-

(1) Confédération des travailleurs intellectuels. Sur les mouvements syndicaux chez les travailleurs intellectuels et la fondation de la *C. T. I.*, cf. *D. C.*, t. 3, pp. 370-384, art. de M. Reverdy, et t. 5, pp. 526-529, art. de MM. Fr. Hepp et H. Massis. (Toutes les notes sont de la *D. C.*)

levard Saint-Michel avec le souvenir de la bohème de Murger.

Non qu'il faille pousser la chose trop au noir. Les étudiants font encore du bruit, vont au spectacle et au bal. Mais..., mais ils goûtent surtout la musique, fréquentent les concerts Colonne ou courent aux soirées plus techniques encore de la salle Gaveau, et gardent le meilleur de leur enthousiasme artistique pour le théâtre du Vieux-Colombier. Il y a dans l'abandon, dans les excès, dans la fantaisie propres à leur âge, un sérieux que peu de générations peut-être ont connu jusqu'ici. [...]

L'École Normale Supérieure.

Deux Normaliens qui désirent garder l'anonymat nous adressent ces rapports — infiniment précieux. Notons, pour expliquer certains développements et certains traits, qu'il s'agit de catholiques.

PREMIÈRE RÉPONSE

Trois groupements : catholique, socialiste et chrétien (protestant).

1° Les Normaliens se destinent pour la plupart à l'enseignement. Quelques-uns, toutefois, songent au journalisme ou à la politique.

Les groupements sont déterminés à l'Ecole d'après les opinions religieuses et politiques. Ils comprennent :

a) Un groupe catholique (50 membres inscrits sur 200 élèves présents à l'Ecole. Réunion hebdomadaire d'études religieuses, Conférence Saint-Vincent de Paul, Journées de retraite périodiques).

Le groupe n'a pas de couleur politique. Quelques camarades d'*Action Française* (3 ou 4) y voisinent avec des amis de Marc Sangnier (7 ou 8).

La majorité est assez disposée, en matière politique, à faire confiance aux institutions actuelles, estimant que les préoccupations sociales doivent passer par-dessus tout. Sincèrement optimistes, ces adhérents attendent une sérieuse amélioration à cet égard en comptant à la fois sur le jeu régulier des institutions parlementaires et sur l'éducation progressive du pays. Ils s'efforcent de participer de tout leur pouvoir à cette éducation en collaborant, avec les autres catholiques des grandes Ecoles et des Facultés, au mouvement récent des « équipes sociales », œuvre d'éducation populaire qui se distingue de l'ancien *Sillon* par sa neutralité politique et par ses vues plus modestes et plus pratiques.

b) Un groupe socialiste (50 membres environ). La division récente du parti gêne quelque peu l'action commune. Ces élèves ont des réunions d'études doctrinales. Certains s'efforcent aussi de contribuer à l'éducation du peuple par des conférences et des cours. Un certain nombre aspirent sincèrement à une révolution plus ou moins violente destinée à bouleverser tout l'ordre politique et social.

c) Un petit groupe « chrétien » (noyau protestant), dont quelques membres ont une vie intérieure assez intense.

En dehors de ces divers groupes, le reste de l'Ecole ne brille ni par l'amour des idées ni par l'union sur aucun terrain. Il règne toutefois entre nous une grande camaraderie, nullement inférieure à celle qui unit les élèves des autres grandes Ecoles.

L'influence des « maîtres ».

Au point de vue « influence des maîtres », notons une véritable horreur du « bourrage de crâne » qui a sévi pendant la guerre et dans lequel nombre de maîtres actuels, peut-être avec raison, se sont compromis. L'esprit critique est fort développé chez nous, les dispositions aux grands enthousiasmes assez restreintes.

Parmi les élèves de la section des lettres, pas d'écrivain ni de siècle préféré : les mémoires de diplôme d'études remis cette année portent sur les sujets les plus divers. L'influence de Barrès est à peu près finie : je n'ai, en définitive, recontré qu'un Barrésien — et pas à l'Ecole, mais à la Sorbonne. L'influence d'Anatole France et de Romain Rolland s'exerce sur le milieu socialiste, celle d'André Gide sur des camarades n'appartenant à aucun groupe.

Les catholiques ne savent trop à quel penseur contemporain se rattacher. Les historiens sont fiers de se réclamer de Georges Goyau. Les « philosophes » et les « littéraires » font un gros effort pour remonter aux sources de la pensée chrétienne. Beaucoup lisent les Pères de l'Eglise, en particulier saint Augustin. Le mouvement catholique du XIXe siècle en France et en Europe est aussi très étudié.

Parmi les maîtres de la Sorbonne, grosse influence de M. Brunschwicg chez les philosophes. Les élèves de lettres sont moins enthousiastes pour leurs professeurs ; mais, s'il leur arrive de les discuter, ils n'admettent pas qu'on le fasse à la manière de René Benjamin. Respectueux de leurs professeurs, ils désirent seulement réagir contre certains abus de l'érudition sans revenir à la phraséologie pompeuse et vide de certaines thèses du siècle dernier.

Conscience professionnelle. Vie intérieure. Esprit pratique.

Quant à l'action, présente et future, la conscience professionnelle prime nettement, chez la plupart, tout souci politique. Nous voulons être des éducateurs et non des hommes d'Etat. Beaucoup d'entre nous estiment toutefois que leur tâche d'éducateur doit dépasser le cadre de leur lycée ou de leur Faculté.

La vie intérieure est entretenue chez les catholiques par la participation aussi assidue que possible aux offices de l'Eglise, dont ils aiment passionnément la liturgie, et par la pratique quotidienne de l'oraison mentale, à laquelle tous sont initiés.

En résumé, l'Ecole travaille : la pensée y est peut-être moins brillante qu'à certaines époques de son histoire, mais le pays a peut-être moins besoin aujourd'hui de spéculatifs et de dilettantes que d'hommes capables de restaurer pleinement ses forces diminuées par la guerre. A cet égard, les grandes Ecoles tâchent d'être une avant-garde qui ne soit pas indigne du reste du pays.

DEUXIÈME RÉPONSE

Activité des différents groupes.

2° C'est au sein de petits comités que l'esprit de l'Ecole fermente, c'est là que s'élaborent les idées des futurs universitaires. Formé en dehors de toute considération de parti, le groupe catholique réunit pour l'action sociale et religieuse une troupe nombreuse, dévouée et disciplinée. Ses membres étudient ensemble l'histoire et les dogmes de l'Eglise, avec le double avantage de méthodes scientifiques et de sentiments fidèles à la plus stricte orthodoxie. La vie religieuse, très développée chez la plupart d'entre eux, les pousse naturellement à l'action. Ayant leur Conférence de Saint-Vincent de Paul à eux, ils distribuent par ailleurs leur concours le plus efficace à maintes œuvres d'assistance et combattent pour leurs idées par la plume et par la parole, avec toute la force de leur jeune énergie.

Sincèrement attachés à la classe ouvrière, ils se

dépensent sans compter pour son éducation. C'est de l'École qu'est sorti le magnifique mouvement des « équipes sociales », dont le rayonnement témoigne assez de l'enthousiasme des fondateurs et de leurs qualités d'organisation.

En résumé, ce groupe est un centre de vie intense et une pépinière féconde d'écrivains et de professeurs catholiques pour l'avenir.

Le groupe chrétien paraît plus intellectuel. C'est surtout un centre d'études, précieuses à coup sûr pour la formation morale de ses membres, mais orientées uniquement dans un sens spirituel. Le groupe connaît assez peu de divisions : il est animé d'un grand esprit évangélique et dirigé par un noble cerveau. Il vit en très bonnes relations avec l'organisation catholique.

Les communistes, peu nombreux, sont étroitement resserrés sur eux-mêmes. Obstinément rebelles à tout esprit critique, ne lisant que leurs journaux, ne connaissant que leurs auteurs, ce sont pour la plupart de superbes types de syndicalistes élémentaires : ils affectent volontiers une allure débraillée et frayent peu avec leurs camarades. Beaucoup sont très dévoués à leur cause, tous convaincus et assez actifs.

Les socialistes sont, au contraire, les dandys de l'Ecole. Amateurs de périodes et d'effets oratoires, soucieux avant tout de profits présumés, ils s'efforcent de tirer du régime bourgeois le maximum de satisfactions personnelles. Aucune conviction, sauf exception, aucune action sociale : beaucoup offrent pour la politique d'étonnantes dispositions.

Ces deux groupes se connaissent, mais n'ont guère de vie commune, sauf les réunions des étudiants socialistes. Le premier paraît du reste destiné à absorber l'autre.

L' « esprit commun ». Antimilitarisme et patriotisme.

Entre ces divers éléments organisés, plus du tiers de l'Ecole reste plus ou moins inactif. Dans le nombre, quelques figures sympathiques, mais beaucoup se désintéressent encore du monde extérieur. Leur utilité est de permettre un esprit commun et de rapprocher les extrêmes. Ainsi l'Ecole conserve une certaine unité, faite surtout de bons rapports entre ses membres. De cet esprit commun, certains traits sont à dégager :

D'abord, l'Ecole est antimilitariste. Sur ce point, presque unanimité. Non pas que le patriotisme manque, mais l'aversion pour l'armée est nettement prédominante. Les Normaliens, dont la proportion de morts à l'ennemi a dépassé de beaucoup celle des Ecoles militaires, ont été indignés du traitement de défaveur qu'on leur a fait subir après la guerre. Alors que leurs camarades entrés à Polytechnique ou à Saint-Cyr avec leurs galons bénéficiaient d'avantages nombreux, eux, rejetés dans la vie civile, redevenaient potaches à l'âge d'hommes et sans indemnité d'aucune sorte ; voilà pour les anciens soldats. Pour les autres, les maladresses accumulées par la mise en service de l'instruction militaire à l'Ecole les ont très fortement indisposés. De tout cela résulte une hostilité sourde qu'un peu de doigté de la part du Gouvernement aurait pu et pourrait encore éviter.

Par contre, le patriotisme de l'Ecole est au-dessus de tout soupçon. A part les quelques communistes et socialistes, la très grande majorité est très fermement attachée au pays et aux institutions nationales. Mais ce patriotisme sincère est très réservé et prudent ; il n'y a pas de place à l'Ecole pour un nationalisme exacerbé, que nul n'y saurait exalter.

Ardeur au travail.

Un trait qu'il est bon de mettre en lumière, c'est l'ardeur au travail qui règne à l'Ecole. Dans un milieu où chacun est libre, tous ont à cœur de développer au maximum leurs capacités et leur culture. Le travail personnel est presque tout ici. A part les maîtres qui viennent y enseigner, et dont certains sont très goûtés, les autres voient fort peu les Normaliens à leurs « amphis » [amphithéâtres]. Le travail se fait à la « turne », dans ces petites pièces de quatre ou six élèves, où l'on vit et lit en commun. Là s'échangent entre camarades, de même spécialité ou de sections différentes, les idées, les intuitions, les conseils. Chacun profite de l'expérience de tous, et le rendement ainsi obtenu est mille fois supérieur à l'ordinaire. Aussi l'Ecole continue à fournir aux agrégations la presque totalité des concurrents heureux, et à la culture française ses espoirs les mieux fondés.

Les maîtres influents sur cette jeune couche sont peu nombreux. De Martonne, Jean Brunhes et Demangeon sont les plus connus parmi les géographes, Carcopino et Gordan [? Jordan] parmi les historiens, Durand chez les latinistes, Mazon chez les hellénistes, Leroy et Brunschwicg chez les philosophes. Mais celui-ci, particulièrement écouté et goûté, est peut-être le seul qui ait vraiment marqué. Quant aux élèves de français, ils ne se cachent pas pour déclarer tout haut que rien ne leur convient des cours de la Sorbonne. D'ailleurs, la dernière Revue de l'Ecole ne fut pas tendre à ce sujet !

En somme, l'Ecole Normale, plus encore peut-être que par le passé, demeure le foyer de la culture française. Soucieux avant tout de leur propre développement, ses élèves se rendent compte de la tâche immense qui les attend. Pour la plupart, ils s'efforcent déjà de diriger vers l'éducation populaire l'élan généreux de leur jeunesse. Il semble bien que ce soient les catholiques qui tiennent la tête dans ce mouvement et qu'il faille attendre d'eux, dans l'avenir, les résultats les plus probants.

II — LA JEUNESSE POLITIQUE

Nous avons reçu de cette part, minime, de la jeunesse prise par la politique des déclarations qui constituent de véritables manifestes. Nous reproduisons ces pages pleines de conviction et d'ardeur. Elles ne manqueront pas de laisser voir, à travers la théorie ou le parti, le tempérament, et nos jeunes gens se livreront autant par ces témoignages objectifs que par leurs *confessions*.

M. Roger Giron,
président des « Étudiants de la Revue Plébiscitaire ».

Programme des « plébiscitaires ».

Un chef, et « l'ordre d'abord ».

Notre programme est suffisamment clair pour que nous l'accompagnions de commentaires superflus. Devant la situation économique, intellectuelle, politique et morale, les plébiscitaires ont un *idéal :* — assurer la prospérité nationale en donnant au pays ce qui lui manque, et dont il a besoin, et qu'il réclame : *le chef.* Ce chef, nous pensons que, s'il est l'élu de la consultation nationale la plus étendue qu'est le *plébiscite*, il sera *fort*. Ainsi, et seulement ainsi, il aura l'*indépendance nécessaire* à la réalisation de l'œuvre urgente et formidable de la réorganisation nationale. Celui qui n'est l'élu que de

quelques-uns ne gouverne que pour quelques-uns. Plébiscitaires, nous nous inclinerons toujours devant la volonté populaire librement exprimée. Notre candidat est le Prince Napoléon, l'exilé de Bruxelles. Mais nous ferons toujours passer, comme le voulait le grand Paul de Cassagnac, *« les principes avant les princes »*.

Nos desseins immédiats? Ils ne sont plus, ils ne peuvent pas être, j'ajoute qu'*ils ne doivent pas être*, de créer — comme d'autres le feraient peut-être — des troubles qui, dans ce pays, seraient désastreux. Nous sommes de ceux qui pensent que le pays a suffisamment souffert, qu'il souffre encore suffisamment, pour que tous les citoyens qui ont au cœur l'amour de la France veuillent collaborer de toutes leurs forces au rétablissement d'une situation chaque jour plus critique. Le chef que nous avons à Bruxelles ne pense pas autrement. *L'ordre, d'abord!*

Ce que nous voulons, c'est, par des moyens légaux, améliorer une *Constitution* qui ne trouve bientôt plus de défenseurs. Ce que nous voulons, c'est qu'enfin le chef de l'Etat puisse *gouverner*. Ce que nous voulons, c'est réduire à son minimum le mal que constitue le *parlementarisme*, gouvernement des partis. Ce que nous voulons enfin, c'est la *paix religieuse* définitivement établie, la *paix sociale* faisant suite à la hideuse *guerre des classes*.

Tel est notre programme, rapidement exposé. Il a le mérite d'être simple, de n'être pas démagogique, quand tant d'autres sont compliqués et chimériques. Ce que nous voulons est *possible. Il faudra que cela soit.*

M. Henry-Hauck,
Sécrétaire général de la Fédération Nationale des Jeunes-Gardes socialistes (P. S. F.) (1).

Les Jeunesses socialistes.

Fidélité au programme de Stuttgart (1907).
Contre la guerre.

Les Jeunes-Gardes socialistes sont restées fidèles au vieux programme d'action des Jeunesses socialistes, défini en 1907 au Congrès international de Stuttgart. Elles poursuivent, comme l'ensemble du prolétariat international, la transformation de la société capitaliste actuelle en une société collectiviste ou communiste; mais leur tâche propre se résume en ces quatre points:

1° Education physique, intellectuelle et morale, du prolétariat;

2° Propagande socialiste parmi les jeunes;

3° Lutte contre la guerre;

4° Conquête d'une législation sociale protectrice de la jeunesse ouvrière.

Cependant, si nous gardons jalousement la doctrine et les principes que nous ont laissés les maîtres de la pensée et de l'éducation socialistes : Karl Marx, Paul Brousse, Jaurès, Liebknecht, nous ne pouvons pas ne pas nous rendre compte que la situation actuelle du monde rend plus impérieux certains de nos devoirs : au milieu des nationalismes déchaînés et des excitations criminelles, c'est aux jeunes travailleurs socialistes qu'il appartient, en France comme dans tous les pays, de conjurer par leur propagande tous les dangers de guerre qui menacent de toutes parts ; c'est à eux qu'il appartient d'intensifier plus que jamais la lutte internationale contre la guerre et contre les militarismes qui l'engendrent.

Certes, ce travail de propagande, d'éducation et d'action n'est pas toujours facile : car on ne se heurte pas seulement à l'hostilité des réactionnaires et des nationalistes, mais encore à l'apathie générale des jeunes et à leur répugnance, au moins momentanée, pour tout ce qui n'est pas réjouissances, fêtes ou cinéma. Cependant, notre propagande et notre action continuent ; d'appréciables succès sont déjà venus les encourager et les renforcer : j'ai la ferme confiance qu'elles finiront par triompher de tous les obstacles. Et bientôt la majorité des jeunes travailleurs de France sera rangée aux côtés de ses aînés, sous les plis de l'étendard socialiste, pour lutter contre les puissances de réaction et de guerre qui menacent l'avenir de la civilisation.

(1) Parti socialiste français.

M. André Bouis,
Président du Groupe des Etudiants et des Jeunes de la « Jeune République ».

Affaissement de la génération nouvelle, lasse et déçue.

La guerre ! Elle se trouve évoquée dès le début de cette réponse. Elle la dominera tout entière.

D'abord et surtout, il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'affaissement qui affecte les énergies intellectuelles et morales de la génération nouvelle. Des années d'une lutte qui a tendu à un degré jusqu'alors inconnu tous les ressorts de la vie nationale devaient aboutir à cette sorte de somnolence, faite de lassitude et de scepticisme, dont nous voyons que l'opinion publique française est affligée. Aussi, dans ce mépris de la politique et dans cette défiance des grands mots dont témoigne la jeunesse aujourd'hui, peut-être faut-il reconnaître, en même temps qu'une protestation, en vérité bien passive, contre les *bourrages de crâne* d'une presse asservie, l'impuissance à s'élever à la conception d'idées générales et à s'émouvoir à la poursuite d'un idéal.

Il y a plus. L'abandon, dès la victoire acquise, des promesses de la guerre, la faillite, poursuivie par calcul ou acceptée par faiblesse, de l'idéal offert aux combattants comme un stimulant à leur courage et une récompense à leurs efforts, devaient, avec toute la rigueur d'une logique apparente, enseigner aux spectateurs ou aux victimes d'un tel effondrement le dégoût des formules généreuses, lourdes de promesses, vides de réalité.

Conclusion naturelle, après une pareille déception, mais erronée! Un idéal n'est point chimérique et il n'est pas malfaisant parce que des impuissants et des timides, qui devaient en assurer le triomphe, l'abandonnent, sous prétexte de réalisme, à l'heure des réalisations.

Il reste que la jeunesse connut le désenchantement que provoqua la ruine de tant d'espérances, et qu'elle en porte la marque funeste.

La course à l'argent.

Sans révolte, elle accepta donc comme inévitables les désillusions d'une paix précaire, certes, mais qui, après une guerre dont on avait désespéré d'apercevoir jamais le terme, était tout de même *la paix;* et, attirée par la tentation du bénéfice facile et de la jouissance immédiate, elle subit la dangereuse contagion que répandit, au lendemain de l'armistice, la réussite incroyable, et heureusement éphémère, de *l'homme d'affaires*. Elle rêva non plus de fraternité des peuples ou de révolution sociale, mais de liquidation des stocks ou d'opérations sur les changes. Elle s'attacha aux réalités les plus solides, ou qui paraissent les plus solides, et dans l'orgueilleux triomphe des spéculateurs elle crut reconnaître la toute-puissance *de l'argent*.

Une génération qui se pique d'être positive et qui

ne craint rien tant que d'être dupe de *nuées pernicieuses*, devait *faire du sport* avant de *faire des affaires*. Il ne faut pas exagérer cependant.

Les partis politiques. L' « Action Française »; les Jeunesses socialistes et radicales.

Les affaires de la cité, la réforme de la société, l'avenir du monde, peuvent encore retenir la pensée et émouvoir le cœur des jeunes. A droite, la clientèle de jeunes qu'attirent à l'*Action Française* moins la claire logique, le talent d'écrivain et de penseur d'un Charles Maurras, que les frénésies romantiques d'un Léon Daudet, moins les séduisantes constructions intellectuelles du néo-monarchisme que la mystique brutale du nationalisme intégral, forme une troupe solide, disciplinée, convaincue, passionnée, et qui, fidèle aux enseignements de ses chefs, ne recule, pour le succès de sa cause, devant aucun moyen. Ce sont les *fascistes* français.

A l'opposé, jeunes socialistes et jeunes communistes sont groupés en des organismes qui, si les luttes intestines de ces dernières années ont pu les diviser et momentanément les affaiblir, demeurent, par le nombre de leurs adhérents et par l'ardeur des convictions qui les soutiennent, une force, parfois inquiétante, mais qui fait aux excès des nationalistes d'*Action Française* un indispensable contrepoids.

Quant au radicalisme, auquel il eût été jusqu'ici hautement comique d'associer l'idée de jeunesse, il semble que sa défaite récente et sa qualité d'opposant lui aient conquis l'adhésion de quelques jeunes. Il y a aujourd'hui des jeunes radicaux véritables, non plus des jeunes radicaux sages et somnolents, en quête de sous-préfectures, mais des jeunes radicaux actifs, militants, enthousiastes, en vérité très attirés vers le socialisme, et qui, se détournant de l'opportunisme d'un Doumergue ou d'un Herriot pour suivre les hardiesses généreuses d'un Ferdinand Buisson ou d'un Justin Godart, voient l'avenir de leur parti ailleurs que dans la reprise d'un anticléricalisme désuet, dans la lutte qui s'impose pour la paix internationale et pour la justice sociale.

La « Jeune République ».

Réforme des mœurs. Paix religieuse.

C'est le but que se proposent également les jeunes étudiants, les jeunes employés, les jeunes ouvriers qui, dans ce mouvement de la Jeune République fondé par Marc Sangnier après la dissolution du *Sillon*, donnent tous leurs efforts à la réalisation, sur le triple terrain politique, social, international, de la démocratie véritable. Ces jeunes gens, pour la plupart catholiques, croient que le triomphe de leur idéal doit être poursuivi moins par la réforme des institutions, qu'ils ne dédaignent pas, que par la réforme des mœurs. On comprend donc aisément l'importance qu'ils attachent au développement, dans une démocratie, des forces morales et religieuses, dont ils réclament, du Gouvernement de la République, le respect absolu. Aussi éloignés d'un cléricalisme, cher à trop de catholiques qui n'ont bien souvent de catholique que le nom, qui aboutirait à transformer la religion en un instrument de domination temporelle, que d'un anticléricalisme agressif, véritable cléricalisme à rebours, qui, sous prétexte de défendre la liberté, ne saurait que la ruiner en mettant au service des ennemis de l'Eglise les forces de l'Etat, ils ont accueilli avec joie cet apaisement des querelles religieuses qui s'est manifesté en France, et en particulier dans la génération nouvelle, pendant la guerre et depuis la guerre.

Progrès démocratique « dans le cadre de la tradition ».

Mais, démocrates, ils savent que la démocratie véritable n'est possible qu'avec des citoyens qui en soient dignes, c'est-à-dire qui soient capables de remplir les devoirs qu'elle impose et qui sachent faire à l'intérêt général le sacrifice de leur égoïsme. Aussi doit-elle être le couronnement d'une longue civilisation qui la prépare. L'incomplète démocratie d'aujourd'hui elle-même a derrière elle des siècles d'une monarchie nécessaire. Toute innovation est fragile qui ne plonge pas dans le passé de profondes racines, et le progrès ne se déroule heureusement que dans le cadre de la tradition. Mais il n'est point de société qui ne soit sans cesse arrêtée dans sa marche par les intérêts et par les préjugés coalisés des puissances de conservation et qui puisse progresser sans l'effort incessant de novateurs audacieux. Des révolutions même sont parfois nécessaires. Elles ne doivent être que la poussée libératrice qui brise les obstacles opposés par quelques obstinés au déroulement normal de l'évolution. Si elles ne répondent point à ce besoin, elles ne peuvent qu'aboutir au plus lamentable des échecs et préparer les pires réactions.

[*Opinion*, 22. 9. 22.]

III — LA JEUNESSE INDÉPENDANTE

M. Pierre Varillon,

collaborateur à la *Revue critique des Idées et des Livres* et critique littéraire aux *Amitiés Foréziennes*, est sur le point de publier un roman, *Jean Lamy*, où l'on trouvera un véritable « testament » de la jeunesse de la guerre. On en devinera l'esprit à cette réponse :

Attitude devant la situation actuelle.

1° Quelle est l'attitude des jeunes gens devant la situation :

a) *Economique?* L'indignation d'être taillables et corvéables à merci, et d'être obligés de payer une dette qui avait été contractée envers nous.

b) *Intellectuelle?* La satisfaction de voir dans le domaine de l'esprit la raison, génératrice d'ordre, prendre le pas sur le sentiment, fauteur d'anarchie.

c) *Politique?* Un dégoût intégral pour la démocratie, qui, n'ayant pas su nous préserver de la guerre, a bien manqué nous la faire perdre et qui, méconnaissant systématiquement les leçons de l'histoire, a saboté une victoire payée du plus pur sang de la France.

d) *Morale?* Une entière confiance dans le bon sens et le jugement des Français.

Principes. Idéal.

2° *Ont-ils des principes?*

Ce n'est pas douteux. Une évolution s'achève dans les esprits. Désireux de voir clair, nous avons réfléchi, et nous nous sommes rendu compte que les vieilles balançoires de l'art pour l'art et de l'égoïsme créateur de génie spontané ne correspondaient plus à rien. Nous nous sommes répété le mot de Pierre Gilbert : « On ne fonde pas de vie intérieure sur l'équivoque et la confusion. » Nous avons relu la préface du *Disciple* : « Il ne s'agit plus d'être spirituel, léger, libertin, railleur, sceptique et folâtre... » Et nous avons compris. Et nous avons choisi.

Un idéal? Des desseins positifs?

Oui, certes, n'avoir pas à reprendre pour notre compte dans cinq ou dix ans la phrase terrible de Dorgelès : « C'est une génération marquée d'un sceau

terrible que la nôtre, où des hommes qui viennent d'avoir trente ans ont déjà moins d'amis sur cette terre que dans les limbes éternels. » Pour cela, nous ferons tout ce qui sera nécessaire, dussions-nous traiter sans douceur les bénisseurs imbéciles ou canailles qui vont prêchant la Fraternité avec un grand F, pendant qu'on assassine nos chasseurs en Haute-Silésie.

Les leçons des difficultés matérielles et de la guerre.

3° Hélas ! il faut vivre, et force a été à chacun de « se débrouiller ». Mais ceux qui sont habités par le démon des lettres, la crise passée, se laisseront tenter de nouveau. Et, mûris par une expérience qui ne sera pas livresque mais humaine, ils feront du meilleur travail.

4° L'on peut espérer d'eux de grandes choses. Pour ceux qui ont fait la guerre, leur âme est façonnée au sacrifice et à la discipline. Ils accepteront et se plieront à l'intérêt supérieur, à condition, toutefois, qu'ils aient conscience que les efforts que l'on exige d'eux seront *utilisés* et non dilapidés. [...]

M. Jean Dars.

M. Jean Dars, le jeune et sûr poète des *Vieux Thèmes*, nous apporte la déclaration suivante :

« Epicuriens brutaux et scientifiques », « épicuriens intellectuels et raffinés ».

Est-ce parce qu'il nous déplaît de reconnaître partout notre souffrance et les nuances de notre ennui, que nous sommes tentés de croire notre génération plus complexe que la précédente ? Pourtant, malgré un événement aussi moralement actif que la guerre, la jeunesse (si nous en exceptons ceux qui, pour s'être battus, sont revenus des hommes) se divise encore en ces deux classes inégales d'individus groupés par Paul Bourget dans l'admirable préface du *Disciple :* les épicuriens brutaux et scientifiques, les épicuriens intellectuels et raffinés. Durant ces années de trouble, le nombre des premiers s'est considérablement augmenté. Nous les voyons avides, plus que jamais, d'arriver et de jouir. C'est par eux surtout qu'on juge l'époque, et, si le romancier usé s'attache à leur étude, c'est qu'ils représentent la grande préoccupation des temps modernes : l'argent. Est-il besoin, après un tel mot, de dire quelle attitude sociale inspirent à ces indélicats les différents problèmes actuels ?

Il est beau que, chez les seconds, un peu d'âme se soit effritée au fracas de la bataille, qu'ils demeurent taciturnes, par dégoût de certaines idées générales dont la paix a montré l'inanité, par ce regret du sublime, surtout, qui, dans un même silence, unit ces mandarins au milieu des barbares. Les méprisera-t-on de ne point répondre si on les interroge sur la chose publique, de ne pas se mêler aux débats des citoyens et de préférer, aux mensonges bruyants dont ces présomptueux s'efforcent à calmer leurs inquiétudes, l'éternelle illusion que verse un sourire de femme ? Du moins, qu'on ne les dise point sceptiques. Les premiers, seuls, méritent cette épithète qui, incapables de s'émouvoir à quelque chose, ont pris le parti de rire de tout, et passent, majestueux égoïstes, au milieu des imbéciles, dans leur triple armure d'argent, de bêtise et de vanité.

Une « aristocratique minorité », silencieuse et réservée, est capable d'action et d'enthousiasme.

Certes, ce serait une bien grossière erreur de prendre pour une marque d'indifférence ou d'impuissance le silence qu'oppose à cette importante cohue une aristocratique minorité. Un grand désir d'action se dissimule sous ce dilettantisme barrésien. Et ce ménagement vaut bien la vaine agitation des bavards. Transplantée dans une époque où l'on aurait le goût des nobles idéologies, où les débats politiques et littéraires ne tourneraient point en mascarade, rassemblée surtout *autour d'un maître qui lui manque*, elle montrerait, cette jeunesse, qu'ils se trompent, ceux qui la croient trop intellectuelle pour agir, qu'elle est capable d'enthousiasmes de même qualité que ceux qui, dans la première moitié du siècle dernier, bouleversaient les vieilles traditions politiques, philosophiques et littéraires, et, aux exhortations enflammées d'un Lamennais ou d'un Lacordaire, défendaient un idéal différent contre une autre réaction.

M. Robert Garric

est le principal ouvrier de ce mouvement des « équipes sociales » auquel il a été fait plus d'une fois allusion et qui mériterait une étude minutieuse. Par les soins de conducteurs dévoués, des groupes de travailleurs de tous ordres ont été ralliés à l'intelligence, et les fondations se sont étendues jusqu'en province. M. Robert Garric résume ainsi l'impression que lui ont laissée des jeunes gens qu'il a eu l'occasion d'observer si directement :

Goût pour l'action; esprit d'initiative.

On doit avant tout noter le goût pour l'*action* que montrent les jeunes. Sentant le besoin qu'on a de forces ordonnées et créatrices, dégoûtés par avance de toutes les dissensions et querelles intestines, ils veulent faire quelque chose de leur vie et *construire :* c'est le trait qui nous frappait quand, parlant d'eux récemment dans l'*Ame Française*, nous les nommions des constructeurs (1).

Ce goût, ils l'ont d'abord pour tout ce qui concerne leur avenir individuel ; dans leur métier, ils veulent s'assurer la place à laquelle leur auront donné droit leurs mérites et leurs efforts ; rien d'aussi beau que ce désir raisonné et ferme de se préparer à vivre une vie utile et forte. Même tendance pour tout ce qui regarde les institutions d'intérêt général. Je voudrais pouvoir publier toute la lettre du jeune agriculteur de dix-huit ans que je questionnais sur l'école rurale. Modèle de bon sens et de jugement élevé, cette lettre me disait les raisons pour lesquelles l'école rurale nuisait souvent au jeune paysan, le détachant de sa terre, les remèdes à y apporter. Et mon jeune ami témoignait de son désir de voir ses camarades mieux armés pour la vie qu'ils sont appelés à vivre et qui est pour eux la première des réalités. Il n'est pas jusqu'aux plus jeunes qui n'aient ce désir très légitime d'orienter activement ou utilement leur vie ; il faut voir comment les « petits » de onze et douze ans parlent de leur avenir, avec volonté et indépendance, et suivent tous les cours d'orientation professionnelle ou de technologie qu'on peut leur proposer.

Cette génération se caractérise dès maintenant par l'indépendance de ses décisions, le goût de l'initiative. Il faut bien le dire aussi : elle est un peu effrayée par la coutume bureaucratique, les lentes

(1) *Ame Française*, 23 juill. 1922 : « Par la nouvelle génération. »

filières de nos administrations, l'avancement à l'ancienneté, toute la routine d'un organisme qui ne s'est pas encore adapté aux conditions nouvelles ; ne pourrait-on pas dire que, dans cet état d'esprit, les jeunes envisagent plus facilement qu'auparavant le départ pour l'étranger, les colonies ? Conséquence de la guerre, peut-être. Ce qui est certain, c'est que tous ont le goût du voyage, voire de l'aventure, et que beaucoup de jeunes professeurs ingénieux et travailleurs sollicitent des postes à l'extérieur, où leur valeur pourra être plus rapidement et complètement utilisée.

A ce changement d'orientation correspond naturellement aussi un changement des modèles, des hommes que l'on regarde volontiers devant soi comme des conducteurs. L'avocat et l'orateur perdent de leur prestige et passent facilement pour des « phraseurs » ; les hommes d'action les remplacent dans l'admiration des jeunes : un Foch, un Roosevelt. On loue Barrès, qui est toujours très lu, d'avoir dit tout le prix et la vertu de l'action ; et j'ai vu, après plusieurs lectures, l'enthousiasme suscité dans les cercles de jeunes par la correspondance de Lyautey.

La part du sentiment et de l'art.

N'ai-je point tracé de ces jeunes un portrait trop dur ? Ne les ai-je pas montrés trop dépourvus d'âme ? C'est sans doute le reproche que leur adressent le plus souvent leurs détracteurs. Ce serait bien mal connaître les jeunes que de croire que l'intelligence et la volonté se développent chez eux aux dépens du cœur. Ne confondant pas le sentiment avec ses déformations exaltées ou romanesques, ils ne sont point « sentimentaux », de quoi je les loue ; ils ne « s'emballent » point par des notions vagues, des rêves imprécis ; ils attendent, avant de se donner, d'avoir apprécié les raisons d'un attachement, mesuré la beauté et l'utilité humaine d'une tâche ; puis ils se donnent sans compter.

Cherchez leurs auteurs préférés, ce qu'ils demandent aux livres ; la littérature frelatée, artificielle, morbide, n'a plus aucun succès ; les romans légers et les pièces de théâtre qui eurent tant de vogue entre 1900 et 1910 et auxquels l'art était aussi étranger que la morale, sont décotés : Vogüé, Barrès, Bazin, Psichari, et Hémon avec *Marie Chapdelaine*, ont un nombreux cortège de jeunes admirateurs.

Dévouement.

Etudiez surtout leur action, comment ils se dévouent à une mission ; il n'est pas de dévouement qu'ils ne consentent — et de quel cœur ! — quand ils en ont vu et choisi exactement le point d'application. Demandons-nous à des étudiants d'organiser ces cours professionnels, ces cercles nécessaires pour une large éducation populaire ? En deux mois, cette année, cent répondent à l'appel à Paris et s'engagent à assumer des tâches précises et régulières. Demande-t-on à de jeunes travailleurs de former à leur tour des groupes de « petits », de surveiller leurs loisirs, leurs promenades, de leur organiser des cours professionnels ? Il faut voir comment marchent quatre-vingts apprentis de demain, encadrés par trois grands. Et je ne me souviens pas sans émotion de ces soirées récréatives organisées cette année, dans un des plus pauvres quartiers de Paris, par de jeunes ouvriers, employés et étudiants, pour la joie de trois cents spectateurs... Il faudrait multiplier les exemples illustrant tous une même vérité : on peut tout obtenir des jeunes à la condition de leur proposer des tâches qui soient vraiment utiles.

Renaissance religieuse.

C'est que, pour soutenir leur effort, ils ont en eux une foi robuste, dont leur vie est imprégnée. La renaissance religieuse n'est aujourd'hui un secret pour personne ; c'est un fait. Tous les jeunes gens qui ont la foi religieuse n'y trouvent pas seulement l'orientation morale de leur vie, le soutien de leur conduite ; leur foi n'est pas pour eux une pure intellectualité ni seulement une arme de bienfaisance sociale ; ils n'ont subi en rien ce qu'on a appelé la « maturation du christianisme ». Croyants, je dirais presque *mystiques*, ils veulent vivre pleinement toute leur foi, et vivre d'elle de manière que chacune de leurs actions en soit un reflet.

Ainsi m'apparaissent ceux que je rencontre si fréquemment dans les cours ou dans les cercles, étudiants, travailleurs, ingénieurs ; je n'ai pas voulu les peindre, comme il pourrait paraître, d'une plume trop complaisante, au delà de ceux que j'observe. J'ai dit ce que je vois : une jeune génération qui regarde la vie en face et la prend au sérieux ; qui a le culte de toutes les réalités : le métier, la terre, la petite et la grande patrie ; qui veut être documentée et instruite pour choisir les exemples et les idées dont elle fera les guides d'une action tenace et soutenue ; et qui, dans l'ordre religieux, pousse ce réalisme jusqu'à son application suprême : la pratique intégrale de leur foi.

[*Opinion*, 29. 9. 22.]

IV — LES AINÉS

M. Abel Lefranc.

Je regrette de ne pouvoir que transcrire la conversation si émouvante, à la lettre, que j'ai eue avec M. Abel Lefranc. Les mots, les mots écrits surtout, ne sauraient fixer la flamme et je ne ferai entendre qu'un écho affaibli du maître disert et chaleureux, plein de sentiment et d'idées, qui, durant de longues années, m'a enchanté à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes ou au Collège de France et continue d'être un merveilleux « excitateur » intellectuel pour la jeunesse, qui vient de plus en plus nombreuse à ses cours.

Retour au catholicisme.

Croyez-moi — me dit M. Lefranc, comme je lui représente les obstacles que la vie moderne, dans ses complications et par son caractère matérialiste, semble apporter au développement de l'esprit, — croyez-moi, les choses tournent souvent au dépit de toutes les prudences, et l'homme conserve en lui des énergies insoupçonnées. Ma génération, nourrie encore au sein de l'Eglise, élevée par des prêtres, a subi, la dernière, l'influence de Taine et de Renan et a donné, en politique, le radicalisme anticlérical ; la génération actuelle, préparée par les lois de 1882, forgée en plein laïcisme et bourrée d'apologétique révolutionnaire — j'entends dans la vénération de 89, — s'est retournée parfois brusquement contre ses maîtres, peuplant les rangs de l'opposition, ou en tout cas a manifesté pour les souvenirs et les restes de la vieille France une piété attendrie. Le catholicisme, enfin, est devenu sympathique aux incroyants, qui le défendent, vous le savez, contre un sectarisme en retard. [...]

Ressorts cachés sous une générale médiocrité.

Je vois mes jeunes gens à l'œuvre ; je les écoute, et ils viennent me trouver familièrement. Certes, ils

éprouvent la difficulté de vivre en des temps peu favorables aux spéculatons désintéressées, ils songent surtout « à se faire une situation », et, trop pris par ce monde-ci, ils ne se préoccupent guère des autres. Je note pourtant en eux un goût très vif du travail, du bon vouloir, de la finesse, et je devine vite, dans nos causeries, qu'ils sont beaucoup moins terre à terre qu'on se plaît à se les figurer. Il ne faut pas s'avancer bien loin dans leur âme pour y voir naître la fleur des sympathies, un zèle tout prêt pour quelque cause encore inconnue, une attention avide de saisir de nobles accents. Le dirai-je enfin : opprimé par les circonstances, le sentiment ne perd pas ses droits en eux.

Les perd-il d'ailleurs jamais ? Nous assistons à la chute, peut-être à la simple éclipse, de vieilles valeurs; tout ce qui vit de l'esprit et par l'esprit se trouve relégué au second plan; nous hésitons en politique; les âpres nécessités de la lutte vitale paraissent devoir nous interdire tout soin qui ne les concerne pas. Je persiste pourtant à espérer. L'homme ne vaut ni tant ni si peu. J'ai puisé dans cette Renaissance où j'ai vécu comme en un domaine familial, dans Montaigne, Rabelais, Calvin même, et peut-être une longue hérédité religieuse, une conception que je crois exacte de notre valeur. L'humanité ne se meut pas toujours sur le plan du miracle et subsiste, en général, dans la médiocrité. Mais elle est toujours apte à tirer de soi le miracle et à se sauver en des circonstances où le triomphe l'étonne elle-même. Si bas que nous allions, le ressort caché qui est en nous saura bien nous remettre soudain à notre niveau.

« Travaillez de toutes vos forces et de toute votre âme ».

— Et voilà, Epictète et Montaigne, Montaigne d'après Pascal, cet ennemi qui l'aimait tant !

— Si vous voulez, de loin, de très loin ! Mais tout ceci n'est pas une raison pour abandonner la lutte contre les forces de dissolution qui pourraient menacer l'intelligence. Vous avez eu grandement raison d'aller aux jeunes gens et de leur demander de regarder en eux-mêmes. Leur devoir est de se chercher, le nôtre de les aider, avec tout le tact voulu, dans cette recherche, et de les faire profiter de notre expérience sans la leur imposer. Ils n'aspirent qu'à suivre les chemins tracés devant eux, à les continuer, et ils ne demandent que de pouvoir y marcher librement. Et savez-vous ce qu'il convient de leur dire ? « Travaillez, travaillez de toutes vos forces et de toute votre âme. Si dures que soient les conditions qui s'imposent à votre labeur, vous le mènerez à bonne fin, et peut-être en verrez-vous jaillir des résultats que vous n'auriez osé espérer. Vous combattez pour l'esprit; or, il n'y a pas d'exemples, malgré des défaillances passagères, d'une défaite définitive de l'esprit. »

M. Léon Brunchswicg, professeur à la Sorbonne.

M. Léon Brunchswicg, cet autre maître dont on nous a signalé la forte influence, nous a d'abord écrit ces lignes :

« Malgré eux, leur pensée se moule provisoirement dans les vieux cadres ».

Vos questions sont par trop embarrassantes et je ne saurais rien y répondre de *précis*, que je juge même *exact*. La vérité me semble être que les jeunes gens que je vois, plus épris que jamais des problèmes d'ordre spirituel, sont tout à fait décontenancés de sentir autour d'eux, et devant eux aussi, chez leurs anciens, une incompréhensible apathie et une incompréhensible inertie. C'est malgré eux que leur pensée se moule provisoirement dans les vieux cadres et retourne aux vieux partis. Ils attendaient mieux de nous et nous attendions mieux d'eux. Pour ma part, je me console mal de les voir si dociles, si résignés, devant l'attitude de ceux pour qui la vie continue sans que la guerre leur ait ni rien appris ni rien fait oublier.

Activité philosophique, mais vaine espérance d'une vie nouvelle.

Au cours d'une conversation des plus intéressantes, nous avons obtenu de M. Brunchswicg des éclaircissements et des renseignements plus amples. Il est fort content du petit monde qu'il dirige et qui, demain, portera la bonne parole philosophique dans les collèges et les lycées de France. Ses étudiants sont des travailleurs pleins de zèle, de goût et de curiosité. Il ne trouve nullement que l'aptitude philosophique ait baissé. Les jeunes gens cultivent la pensée pour la pensée, cherchent la vérité, ne craignent point les spéculations métaphysiques, et, très déférents envers leurs professeurs, ne se laissent imposer aucun système et aucune discipline *a priori*. Soucieux de se constituer un corps de doctrines où ils puissent entrer, c'est de leur action propre qu'ils semblent attendre l'organisation de leur vie mentale et sociale.

Leur crainte, leur malaise, leur doute viennent d'une déception. Ils espéraient après la guerre — on en avait tant parlé! — un renouvellement des valeurs, ils désiraient de pénétrer dans un monde inédit, ils se réservaient à des principes régénérateurs. Ces principes, ne les trouvant pas en eux, ils les attendaient de leurs aînés. Ils les attendent encore, et ils sont fort inquiets de ne rien voir venir. Ils ont vu les affaires reprendre, des fortunes rapides se faire ou se défaire; ils ont constaté l'indifférence de ceux mêmes qui devaient les guider, j'entends de ces aînés, à leurs préoccupations; ils ont su les difficultés qui se dresseraient devant eux quand, à leur tour, ils entreraient « dans la carrière »; ils ont expérimenté que la vie, toujours pareille, se continuait sur un autre plan que le leur. Et ils restent dans l'expectative, sans que nul lien ne les rejoigne aux générations qu'ils suivent, pour l'accomplissement d'un labeur commun.

Ils recèlent enfin en eux des richesses que d'autres, peut-être, porteront la responsabilité de n'avoir pas assez bien exploitées.

M. Georges Guy-Grand.

Un de nos meilleurs critiques « d'idées », champion subtil de la pensée démocratique (1)

(1) Et laïque. — Voir, de M. Guy-Grand, dans la *D. C.*, t. 5, pp. 328-329 : l'action des écrivains catholiques (à propos de leur « Semaine » de 1921) ; — *Ibid.*, pp. 580-582 : compte rendu de la « Semaine des écrivains catho-

dans maintes controverses, est aussi professeur. Nous devons le remercier de nous avoir adressé une contribution dont on appréciera l'importance et le sérieux...

« Peu de passion civique ».

J'ai essayé, avant de vous répondre, de m'informer quelque peu. J'ai posé vos questions soit à mes propres élèves, soit à des jeunes gens des classes supérieures des lycées préparatoires aux grandes Ecoles, c'est-à-dire à des jeunes gens de dix-sept à vingt ans. J'ai consulté des collègues. Les opinions sont mêlées.

Une enquête dans les Facultés, analogue à celle d'Agathon en 1912, pourrait dire si les étudiants y sont encore au même degré nationalistes, catholiques et bergsoniens. D'après mes renseignements, il y a quelques noyaux de jeunes gens aux opinions tranchées et militantes, disciples de Maurras, socialistes démocrates, démocrates chrétiens, mais dans l'ensemble peu de passion civique. Les nationalistes même n'y sont pas « bellicistes »; ils ne parlent de la guerre que pour la flétrir et en rendre responsables les républicains. Différence assez notable, me semble-t-il, avec les jeunes intellectuels consultés par Agathon et qui ne représentaient d'ailleurs, eux aussi, que des exceptions. Au surplus, vous recueillerez sans doute des informations plus directes.

« Pas de grande flamme intellectuelle ».

Philosophiquement, un des correcteurs du Concours général m'assure que les apprentis philosophes sont actuellement très pénétrés de durkheimisme, surtout en province, à Paris avec plus de résistance et de critique. Mais pas, non plus, chez la majorité, de grande flamme intellectuelle. Les meilleurs ont conscience de l'effort considérable qu'il faut faire pour ranimer les forces de ce pays ; ils sont animés d'une grande volonté de travail, mais plus, semble-t-il, pour leur carrière personnelle que pour les tâches désintéressées. Quelques-uns affichent des prétentions matérielles supérieures encore à leurs dons, et assez souvent inversement proportionnelles à leur valeur. D'autres sont plus désintéressés, au moins en paroles, et témoignent des intentions les plus louables, mais il faut les attendre à l'épreuve. Chacun sait que les personnes les plus prodigues en beaux sentiments ne sont pas toujours celles qui s'y conforment.

« Ni romantiques, ni romanesques, ni dépravés ».

La plupart des jeunes gens sérieux et sincères que j'ai moi-même consultés m'ont déclaré n'avoir pas d'opinion sur la situation économique, intellectuelle, politique et morale de leur pays. Attitude peut-être sage, car ils ne la connaissent pas. Ils n'ont pas le temps, tous leurs efforts, me disent-ils, étant concentrés sur la préparation des programmes trop chargés de leurs examens. Ils n'en parlent pas entre eux, ne lisent pas de feuilles politiques, sauf quelques-uns dans leurs familles. Les journaux d'information, ceux surtout de sport, voilà ce que j'aperçois entre leurs mains. Ils lisent peu, toujours pour les mêmes raisons, préfèrent au théâtre le cinéma, et ignorent les fièvres qui nous faisaient dévorer Musset ou Baudelaire derrière nos pupitres. Je crois même pouvoir dire que les publications pornographiques, pourtant si nombreuses, ne les excitent pas. Si elles pouvaient ne pourrir que les vieux messieurs, ce serait le plus grand des bienfaits du sport. Ni romantiques, ni romanesques, ni dépravés, tels sont ceux que j'ai pu voir ; mais aussi ni profondément curieux d'esprit, ni solidement cultivés, ni activement religieux ou patriotes, et nullement extrémistes, dans aucun sens. Pas même dadaïstes : c'est encore de la littérature, comme le bolchevisme est de la politique. On m'a cité cependant des discussions passionnées, entre élèves, sur la France, l'Allemagne et l'Angleterre : c'est dans un lycée de jeunes filles. [...]

L'oubli « effarant » des leçons de la guerre.

Les jeunes gens dont je parle, qui sont à l'heure actuelle dans les classes supérieures d'enseignement secondaire, n'avaient pas tous dix ans en 1914, pas tous quinze ans quand le canon s'est tu. Ils n'ont pas été profondément impressionnés, pétris par la guerre. On peut d'autant moins le leur reprocher que les adultes l'oublient avec une rapidité effarante, et ceux qui l'ont faite encore plus peut-être que les autres. De la guerre les jeunes gens d'aujourd'hui ne connaissent que les images et les spectacles qu'ils ont eus sous les yeux à l'heure où leur raison s'éveillait : la ruée vers le plaisir, le cynisme des profiteurs, les exploits des mercantis. Ce ne sont pas des images fortifiantes. Rien d'étonnant dès lors aux caractères que M. Marcel Prévost découvre à la « couvée nouvelle ». Le parrain de Françoise a surtout observé la haute bourgeoisie ; chez les classes moyennes et populaires, les mêmes caractères se retrouvent, avec en plus une aigreur qui s'accentuera si les classes moyennes continuent d'être broyées. Comment veut-on que les jeunes gens croient encore à l'éminente dignité de la vie spirituelle si l'enseignement de la famille et de la rue dément constamment l'enseignement de l'école, et si les maîtres eux-mêmes manquent du prestige qui leur serait nécessaire pour donner à leurs conseils toute leur autorité ?

Le rôle des aînés.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de tirer de ces constatations des conclusions pessimistes et je n'en tire pas pour ma part. Il y a dans la jeune génération actuelle beaucoup de force, de santé, nulle disposition névropathique (je ne parle toujours que de l'ensemble). Ces forces et cette intelligence ne paraissent vouloir être mises, chez la plupart, qu'au service de desseins trop positifs et personnels ; il faudrait les orienter vers des fins plus altruistes, plus spirituelles, plus désintéressées. Mais les préceptes seront vains tant que les exemples ne suivront pas, car les yeux bien ouverts de ces jeunes gens savent parfaitement mesurer la distance des paroles aux actes. C'est donc aux aînés de tout âge, dans toutes les catégories sociales, de donner dans la famille, dans la vie publique et dans la vie privée, l'exemple des vertus qu'ils voudraient voir chez les jeunes gens. Tout le reste est bavardage.

[*Opinion*, 6. 10. 22.]

M. Alfred de Tarde.

M. Alfred de Tarde avait répondu par avance à notre questionnaire en apportant sa contribution à l'enquête que l'*Europe Nouvelle* avait ouverte sous ce titre : « A quoi rêvent les jeunes gens ? » Il nous suffira de reproduire ses déclarations, qu'il a bien voulu revoir.

---

tiques » de 1921 (école et R. P. S., l'écrivain catholique et l'autorité religieuse, l'Internationale catholique) ; — t. 6, pp. 366-370 : réponses du R. P. Bessières à ses critiques contre la R. P. S. ; — t. 7, col. 286-288 : sur Benoît XV ; — t. 8, col. 454-466 : à propos de son ouvrage sur la *Paix religieuse* (en collaboration avec Gaëtan Bernoville et Albert Vincent) ; — *Ibid.*, col. 466-468 : réponse, à ce sujet, de Guy-Grand à Buré.

Activité et réalisme.

En 1912, Agathon avait été frappé par le caractère réaliste de la jeunesse, par son goût dominant de l'action qui ne s'embarrassait pas des subtilités de la pensée, en un mot, par son sens utilitaire. A cette époque, la jeunesse réagissait contre une génération fortement cultivée, mais atteinte de découragement, adonnée au dilettantisme, qui jouit de toutes les formes de la vie sans avoir la force d'en choisir aucune.

Aujourd'hui, ce caractère actif et réaliste des jeunes s'est encore accentué. Ici, comme ailleurs, la guerre a agi à la façon d'un *révélateur* puissant, qui ne crée rien, mais qui renforce les images indistinctes. *Il n'y a donc plus lieu d'encourager l'action*, c'est la culture qu'il faudrait défendre.

La « culture » en danger.

La hiérarchie traditionnelle des professions est renversée. On sait combien les carrières intellectuelles et libérales sont délaissées, au profit de l'industrie et du commerce, où l'on gagne vite et davantage. N'est-ce point, dites-moi, l'autre jour, qu'il y avait disette de candidats au concours d'entrée de la magistrature ? Ce n'est pas aller à l'encontre de la vérité que de constater le recrutement de plus en plus difficile du professorat. Certes, la modicité des traitements explique en partie cet abandon ; mais, en regardant plus à fond, on discerne là une sorte de désaffection de la culture.

Eh bien ! notre devoir est de convaincre les jeunes que la culture est d'un secours immense pour la vie pratique elle-même ; que les quelques années de travail, improductif en apparence, qu'ils consacrent à méditer et à raisonner sur des choses inactuelles, leur seront un bénéfice inappréciable pour tout le reste de leur vie — ah ! je voudrais voir enfin réhabiliter le *loisir*, cette condition de toutes les œuvres fécondes de l'esprit ! — enfin, qu'un cerveau formé aux disciplines de la pensée est incomparable pour débrouiller un problème, de quelque nature qu'il soit. Il faudrait leur rappeler que la culture, conçue à la manière classique — celle des anciens et de Descartes, — n'est point une spéculation sans objet, mais « une énergie pour mieux vivre et mieux agir ».

Dédain de la politique.

Dans un autre ordre d'idées, je crois constater parmi les jeunes un certain dédain de la politique proprement dite. Une anecdote récente, dont je fus à la fois l'acteur et le spectateur, nous fournira l'occasion du rapprochement que vous cherchez.

C'était l'autre dimanche, dans un petit chef-lieu de province, où nous étions réunis pour les élections sénatoriales. Accompagné d'amis, je me rendis à une réunion politique dans un grand café de la ville. Le café était plein d'une jeunesse bruyante et agitée. La réunion, pensai-je, sera chaude.

— A quelle heure ? demandai-je au garçon.

— A 2 heures, Monsieur, au stade, et vous savez, c'est un championnat, aujourd'hui !

Je souris de ma méprise. Qu'allais-je donc m'imaginer ? Les jeunes gens, qui ignoraient sans doute que ce fût le jour d'une élection sénatoriale, couraient au match de football. Et, un peu triste, je montai là-haut à l'entresol, dans un petit local humide et triste, où nous, les déjà vieux, allions encore nous occuper de bagatelles.

Il me semble que les faits confirment assez cette impression. Une enquête récente a révélé ceci : l'évanouissement des Jeunesses républicaines d'antan — dont l'effectif est tombé de 100 000 membres avant la guerre à 35 000. Celles qui sont demeurées fidèles sont en réalité des Jeunesses socialistes.

Les jeunes gens, disait M. Ripault, président des Jeunesses républicaines, sont royalistes ou socialistes ; le radical d'avant-guerre, le républicain d'opinions modérées, n'existent plus.

Il est normal, certes, que les jeunes gens aillent aux extrêmes. Cependant, une partie de la force de persuasion et d'entraînement que ces groupes possèdent ne vient-elle pas de ce qu'ils sont animés d'un égal mépris de la politique proprement dite ? *Et n'est-ce pas là un fait nouveau?*

Les « Camelots du Roy », plus nombreux que jamais, s'élèvent avec violence contre le régime parlementaire. Les jeunes communistes, qui font également des adeptes, nient tout ordre politique. Entre eux, les partisans de notre régime politique n'ont plus l'ardeur ni l'enthousiasme nécessaires pour se battre et conquérir. C'est une bien grave situation, à laquelle les républicains doivent songer. La République ne pourra lutter, j'en suis convaincu, contre ses ennemis de droite et de gauche que si elle offre aux jeunes gens autre chose que de vieilles formules décolorées : *un désir profond et sincère de rénovation.*

Préoccupations morales et sociales.

L'effectif le plus imposant des Jeunesses interrogées dans l'enquête à quoi je fais allusion (1), est fourni par le groupe des *Jeunesses catholiques*. C'est encore un fait que nous avions annoncé dès 1912, et qui nous fit traiter de réactionnaires par ceux qui ne veulent rien voir.

Or, ces groupements confessionnels se défendent de faire de la politique. Ils déclarent se consacrer seulement à l'action sociale, et ce trait est essentiel.

Les préoccupations morales et sociales semblent dominer, en effet, cette jeunesse que la foi politique abandonne, et non seulement les Jeunesses catholiques, mais les autres aussi. Le bénéfice certain de la guerre, à mes yeux, est là. Tous, catholiques ou libre-penseurs, ont largement ouvert leur esprit et leur cœur à la fraternité. Pour eux, *la fusion des classes* n'est pas un vain mot. C'est un grand mouvement qui ne fait que commencer, et qui peut porter les plus beaux fruits dans l'avenir. La vision réelle de la souffrance a donné à ces jeunes hommes un sentiment nouveau, angoissant, celui de leur propre responsabilité envers ceux qu'ils étaient chargés de conduire et d'élever. Elle leur a rendu familière l'idée de réparation à accomplir. Le sens de la solidarité, ou plus exactement de la *responsabilité sociale*, est né.

On a parlé du *rapprochement des manuels et des intellectuels*. Nous sommes beaucoup qui l'appelons de tous nos vœux, d'accord en cela avec la *C. T. I.* (2) et les *Compagnons de l'Intelligence* (3) qui associent tous les intellectuels ensemble pour leur faire prendre conscience de leur mission.

Enfin, la tendance unanime des jeunes gens à s'associer, à s'ordonner, à s'organiser, et d'abord au sein de leur métier, participe un peu de cet instinct de fraternité sociale. Dans ces groupements, beaucoup, dont je suis, voient le germe de la liberté à venir :

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 5, pp. 654-660, 689-693 ; — t. 6, pp. 20-22, 50 : « Les deux jeunesses françaises en 1921 », enquêtes de l'*Ere Nouvelle* et de la *Démocratie*.

(2) Voir *D. C.*, t. 3, pp. 376-381 : « Quelle sera l'attitude des intellectuels syndiqués à l'égard de la C. G. T. et du socialisme ? »

(3) Voir dans *D. C.*, t. 3, pp. 489-492, le programme des Compagnons de l'Intelligence.

Conclurai-je maintenant ? Revenons alors à Renan. « Presque toutes les générations, disait-il, ont commencé, en entrant dans la vie, par une opinion exagérée de leurs forces et des destinées qu'elles se croyaient appelées à remplir. Mais celles-là seulement méritent qu'on les appelle grandes qui ont réalisé une partie de leurs rêves. »

La génération qu'Agathon décrivait en 1912 fut glorieuse et grande entre les grandes. Elle aura rempli tout entière et achevé dans le triomphe la mission que son cœur et sa raison lui assignaient. Puisse celle dont l'aurore se lève être digne de ceux qui sont morts !...

M. Henri Massis.

M. Henri Massis était particulièrement qualifié pour esquisser un parallèle entre les jeunes gens d'après-guerre et ceux qu'il a si bien contribué à saisir en 1914 [? 1912]. Voici l'essentiel de ses déclarations :

Hier, consécration des énergies à la sauvegarde de la patrie.

A la suite de notre enquête — dit-il, — nous avons pu noter un certain anti-intellectualisme, quelque dédain de la pensée pure et un goût déterminé pour la pratique et l'action. Mais, remarquez-le bien, ceci venait après quelque chose et avant une autre. C'est par réaction contre un dilettantisme où ils n'avaient pas trouvé ce plein et ce sérieux que demande presque toujours la jeunesse, qu'ils avaient abandonné les idées ; c'est parce que le jeu de bascule de la science ne les satisfaisait pas qu'ils inclinaient vers la croyance. Taine et Renan, qui avaient passsionné leurs aînés, ils ne les subissaient plus et ils en mesuraient les insuffisances. Anatole France et Rémy de Gourmont, déjà, les séduisaient moins, et ils se tournaient vers Maurice Barrès, en qui ils retrouvaient des nuances de leur sensibilité inquiète comme le vouloir de satisfaire de grands désirs.

Et puis, un obscur instinct et des clairvoyances précises les menaient. Ils sentaient la nation se dissoudre et de lourdes menaces peser de l'extérieur. Un regroupement des forces leur paraissait dès lors nécessaire, et ils entendaient se préparer aux épreuves qu'ils devaient, en effet, subir. La guerre a éclaté : vous savez ce qu'il est advenu d'eux. Mais, malgré un affaiblissement notable des valeurs intellectuelles anciennes, ils avaient pu s'organiser et trouver un système de vie. Un but précis : la sauvegarde de la patrie ; un désir violent, le désir de vivre sans nier davantage la vie ; un principe : la substitution de la réalité de l'acte à l'hésitation de la pensée qui n'ose se décider devant le jeu des motifs contradictoires, les façonnaient. Enfin, comme vous dites, vous autres philosophes : ils étaient *conditionnés*.

Aujourd'hui, « égoïsme féroce »; faiblesse intellectuelle

Cette fin, qui détermine la série des moyens, manque aux jeunes gens d'après-guerre. Ils ignorent pourquoi ils vivent et ils savent seulement qu'ils vivent avec difficulté. La grandeur des sacrifices consentis récemment leur semble en disproportion avec des résultats dérisoires et, dégoûtés de la politique courante, quand ils ne se rangent pas dans l'opposition ils montrent un mépris non dissimulé pour tout ce qui touche au maniement des affaires publiques. Les campagnes intéressées des journaux, le « bourrage de crânes », qui survit à la guerre, achève de les exaspérer, et ils n'apportent plus aucun crédit aux vaines et pompeuses déclarations qui tombent des tribunes ou qui leur parviennent [illegible] tract.

Alors, rendus à eux-mêmes, libérés des soins d'une cause pour un [illegible], [illegible] obstacles sur leur route, ils tournent à leur profit les appétits d'action qui subsistent en eux, [illegible] parfois en un égoïsme féroce les énergies que — voici quelques années — ils [illegible] à un idéal.

Très faibles, d'ailleurs, intellectuellement. La baisse de la culture, loin de s'arrêter, s'accentue. Nos aînés lisaient le grec, nous comprenons encore le latin ; ceux-ci — mettons que j'exagère — ne savent plus le français. Causez cinq minutes avec un nouveau bachelier, lisez les rapports sur les concours de l'agrégation ou l'examen d'entrée à l'Ecole Normale ; vous serez stupéfait de l'ignorance que peut consacrer un diplôme et de [illegible] ceux qui vont être les professeurs de demain. Un trait : savez-vous combien d'élèves ont été inscrits dans la section A, latin-grec ? Cinq cents...

Activité intérieure et mystique, chez une élite.

Ne poussons pas cependant le tableau trop au noir. Il y a toujours de la ressource avec la jeunesse, qui ne demande qu'à marcher pourvu qu'on lui ouvre une [illegible] désir d'autre chose et un besoin de vie intérieure prêt à se satisfaire, hélas ! par tous les moyens. Les incroyants, détachés du sentimentalisme proprement républicain de 1789 à 1848, se portent aux extrêmes et cherchent à tirer une mystique [illegible] ou des rêves humanitaires et pacifistes. Croyants à leur manière, ils ont la violence et la simplicité du croyant qui n'a pas reçu avec sa foi un système où elle s'organise et se développe [illegible].

Mieux à mon aise pour vous parler des catholiques, je vous dirai que chez eux ces mêmes traits se retrouvent et se précisent. Certes, la majorité d'entre eux vit une vie chrétienne [illegible], si l'on peut parler d'ordinaire dans la vie chrétienne. Mais, là encore, le besoin d'une activité intérieure et mystique se fait sentir et se réalise. Un simple fait : une revue dominicaine se proposant de traiter de la « vie spirituelle » a groupé, dès son apparition, près de cinq mille abonnés.

Les devoirs des aînés et des maîtres.

Et nous touchons, avec ces données rassurantes, au point critique. Tant de bonnes volontés ne sont pas toujours bien servies. Les maîtres, les maîtres possibles, parlant aux jeunes gens, leur ménagent trop la doctrine et ne prennent pas assez de confiance en leur zèle et en leur intelligence. Ils [illegible] ignorer que l'excès de prudence est ce qui inquiète et déçoit le plus la jeunesse, qui veut tout, avec son bel enthousiasme, et [illegible] ou les prudences de la quarantième année. Et votre enquête porterait déjà des fruits utiles si elle persuadait quelques aînés que c'est de tout cœur et sans réserve qu'il convient d'instruire des frères plus jeunes et de communier avec eux.

Autres réponses.

L'influence dominante de la guerre.

Nous avons reçu, trop tard pour les insérer *in extenso* à leur place, plusieurs communications. M. Henry Jamet, président du groupe des étudiants d'*Action Française* de Lyon, puisqu'il nous faut le résumer, établit que l'influence fondamen-

tale qui s'exerce sur les jeunes semble être celle de la guerre. Il note ensuite une adhésion, « pleine et réfléchie, aux doctrines d'*Action Française* et à la pensée maurrassienne, une influence considérable des idées syndicalistes, une acceptation des directives issues de la *Revue Universelle*, de la *Revue critique des Idées et des Livres*, de la *Nouvelle Revue Française* ». Venant à l'attitude même de la jeunesse, il conclut :

En résumé, réalisme, pessimisme, résolution farouche de sortir à tout prix d'une situation déplorable, voilà, nous semble-t-il, les caractères dominants de la jeunesse d'après-guerre. Quant à son sens de la vie spirituelle, il nous paraît que, loin de déplorer son absence, il y aurait lieu d'admirer que, aux prises avec tant de difficultés (présentes ou à venir), cette jeunesse présente un goût si vif pour les arts (musique et poésie notamment) et pour les idées, surtout si l'on songe aux conditions dans lesquelles elle a passé les années décisives de sa formation et de sa culture.

Renaissance du thomisme; mouvement vers « la droite ».

M. Paul Garcin, rédacteur en chef de la *Revue Fédéraliste* et président des Jeunesses fédéralistes du Sud-Est, nous communique le programme de son groupement. Ce programme « se ramène à trois points : autonomie politique, autonomie économique, autonomie intellectuelle », toutes fondées sur le fédéralisme et la décentralisation. Il s'agit de constituer les « *Pays* de France en Etats souverains, véritables républiques françaises », recouvrant, de ce fait, « leurs libertés traditionnelles niées par deux ou trois siècles d'une centralisation d'autant plus funeste que les nécessités qui l'avaient fait naître devenaient de moins en moins pressantes »... M. Garcin répond enfin ceci sur la suite de nos questions :

Je ne crois pas que le sens de la vie spirituelle se perde au profit des intérêts matériels. L'influence de plus en plus grande que Jacques Maritain prend sur la jeunesse donne à ce sujet de précieuses indications; je crois que la renaissance du thomisme est le signe le plus important que nous ayons sous les yeux.

Au point de vue politique, la meilleure réponse tient dans un mot de Pierre Benoît : « Quelle est l'aspiration principale de ceux qui ont fait la guerre ? Ne jamais la refaire... » Le socialisme a pu séduire quelques têtes au lendemain de la guerre ; ce succès n'a été que passager. Ces jeunes gens appellent des institutions qui, en établissant l'ordre à l'intérieur, soient capables de garantir le pays contre la menace de nouvelles invasions. Ils vont à droite, ce n'est pas douteux : Maurras est toujours le maître incontestable de la jeunesse française.

Dans quelle mesure convient-il d'encourager les jeunes gens d'après-guerre ? Que faut-il espérer d'eux ? L'essentiel est qu'ils aient raison : il y aura encore de beaux jours pour notre pays.

Que la jeunesse actuelle évite certaines contradictions.

Un jeune ingénieur, ancien élève de Centrale, et placé dans une situation qui lui permet de bien voir la pratique des choses, tâche d'amender et de mettre au point quelques-unes des déclarations qu'on vient de lire. Il lui semble qu'un goût excessif de syndicalisme mènerait à une paresse intellectuelle et à un désintéressement de l'activité personnelle, dommageables; qu'il est contradictoire de se dire patriote et antimilitariste, tout au moins s'il s'agit d'un antimilitarisme intégral; et que les partisans de la révolution sociale ne considèrent pas assez ce qu'il adviendrait de la nation qui consentirait à se laisser opérer.

Le besoin d'ordre succède à celui de révolution.

M. le comte de Comminges enfin, secrétaire général de l'excellente Union civique, estime que les jeunes gens de la présente génération sont plus sérieux que leurs aînés; qu'ils s'occupent peu de politique, sauf dans les groupements d'*Action Française;* et que les grandes Ecoles, qui, naguère, « faisaient » la révolution, sont aujourd'hui prêtes à défendre l'ordre de *toutes façons*. « Leur idéal n'est peut-être pas très élevé, continue M. de Comminges. Ils ne lisent ni Barrès ni Bergson. Bien peu ont suffisamment de lettres. Giraudoux ni Proust ne les ennuient. Ils aiment Morand, trouvent toute naturelle la peinture et la musique modernes, préfèrent le cinéma au théâtre parce que c'est meilleur marché. Ils boivent peu et s'habillent proprement. » Enfin, « ils veulent pouvoir travailler et s'enrichir en paix ».

CONCLUSIONS DE M. GONZAGUE TRUC (1)

« Sérieux à l'excès ». « Vigueur et noblesse ».

L'auteur de l'enquête conclut en ces termes :

J'ai commencé cette enquête avec une sorte de prévention dont j'ai dû heureusement revenir. La crise mentale et sentimentale qui a suivi la guerre après l'avoir accompagnée, les difficultés de tout ordre que rencontrent, plus encore que ceux qui ont à recommencer la vie, ceux qui à peine y accèdent,

(1) Il n'est peut-être pas inutile pour tous nos lecteurs de rappeler quelle est la position personnelle — fort originale, sinon étrange — de M. Gonzague Truc dans la bataille des idées. Il suffira de reproduire cette recension d'un de ses ouvrages les plus caractéristiques, *Le retour à la scolastique* (éd. La Renaissance du Livre, Paris) ; nous l'empruntons à la *Revue du Clergé français* (15. 4. 20) :

M. Truc « est un fervent scolastique, mais singulièrement dissident dans sa ferveur puisqu'il répudie ce qui nous intéresse le plus dans cette philosophie, c'est-à-dire sa solution du problème théologique et son introduction à la foi. Nous en sommes avertis dès les premières pages de son petit volume, où, disant que les grands docteurs de l'Ecole continuent les Grecs, que rien ne dépasse, il écrit ces étranges paroles : « A notre pays il a donc appar- » tenu de renouer la tradition philosophique, et, dès le » moyen âge, de reporter la pensée aussi haut qu'elle » pouvait atteindre après la tragédie lamentable qui nous » a dépossédés de la sagesse antique et a jeté sur le monde » moderne le voile ténébreux du Golgotha. » Ces mots ont leur commentaire au cours du livre. La scolastique, prétend notre auteur, eut trop d'ambition ; elle voulut élucider le mystère de Dieu...

» Il en conclut qu'il faut séculariser la scolastique ; elle a servi, dit-il, une mystique dépassée, une religion expirante ; tout cela est mort ; demandons-lui des ser-

l'inclémence des temps et la rudesse accrue des gens, la misère, l'égoïsme et la désertion de la foi enfin, m'ont semblé opposer à la jeunesse des obstacles propres à briser son élan et à paralyser ses enthousiasmes coutumiers. Je me suis attendu à voir se dresser devant moi des gaillards solides, peu cultivés, au courant des derniers progrès de la technique et mal diposés à rien laisser prendre de leur part quand ils se résigneraient à respecter celle des autres. La réalité n'était pas si noire que je la faisais, m'abandonnant à un pessimisme inconsidéré. [...]

Nous avons apprécié assez sévèrement les tendances pragmatistes de la jeunesse interrogée par Agathon en 1912 (1). Nous sommes plus proche de celle-ci. Certes, nous avons entendu au cours de notre enquête des voix chagrines. Elles avaient tort de désespérer et il convient de satisfaire à la bienveillance qu'elles dissimulaient mal sous la gronderie. Les jeunes gens d'après-guerre tiennent, dans la dure situation qui leur est faite, avec assez de vigueur et de noblesse. Sollicités par le cynisme des marchés et la facilité des doctrines, ils résistent, et, dans l'absence de la religion et de la philosophie, s'accrochent à toute ombre de discipline qui semble leur ménager quelque voie pour sortir du chaos et du néant actuels.

Ils se trompent dans la mesure où ils participent à une vieille erreur. Modernes, fils de modernes, ils ignorent que l'homme moderne ne se sauvera qu'en s'échappant. J'ai pu en approcher quelques-uns. Ils représentent un passé aboli pour leurs contemporains. Ils croient à la bohème et à Mimi-Pinson. Ils se persuadent que leur originalité les dispensera de l'étude, et ils prennent pour des propos subtils des truismes dont ils sont seuls à ne pas sentir la pauvreté. Mais, encore une fois, c'est là une exception qui compte de moins en moins.

Les idées doivent fournir leurs preuves et des services.

Les jeunes gens d'après-guerre paraissent surtout fort ombrageux à propos de tout ce qui concerne ce qu'on a dénommé « bourrage de crâne ». L'éloquence ne les séduit pas et ils ont le goût de ne pas goûter cet art oratoire inférieur à quoi se condamnent, par nature et par nécessité, les démocraties. Ils veulent des faits, des précisions et des décisions. Non qu'ils répugnent aux idées. Mais ils leur demandent leurs origines et leurs preuves; ils désirent de les voir sortir de l'expérience et s'ordonner dans le réel; ils en exigent des services; ils tiennent à les situer dans l'historique ou le sensible. Et, à cet égard, ils ne s'éloignent guère des disciplines modernes qui les ont formés.

L'« économique d'abord ». Peu ou pas de vie « spirituelle ».

Leur dédain trop explicable de la politique les amène à une sorte d'indifférence quant au système de gouvernement. Ils acceptent la République sans l'aimer, et la venue du Roi ne leur paraîtrait pas, sans doute, une mutation appréciable. Ce qui les intéresse, c'est de savoir si la république ou la royauté sera capitaliste, syndicaliste — ou communiste. Pas de doute à cet égard et leur devise semble bien devoir s'exprimer ainsi : Economique d'abord.

Leur morale s'affirme en fonction de leurs soucis d'ordre social. Ils aspirent à la formation d'une manière de conscience qui exprime nettement les obligations réciproques de l'individu et de la collectivité ainsi que les rapports qui joignent cette unité à ce nombre. Ils ont peu ou ils n'ont pas de vie « spirituelle » proprement dite, et leurs mœurs assez rigides s'inspirent, plutôt que d'une doctrine, d'un programme où l'hygiène et le sport dominent exagérément. Les Anciens et les docteurs de la vieille France ont su que le but de l'existence n'est pas dans le confort, et qu'une connaissance qui se bornerait à enregistrer la liaison des faits sensibles resterait d'ordre inférieur et primaire. Ils ont placé au-dessus de la physique, la métaphysique; au-dessus de l'histoire, la politique; au-dessus de la matière, l'esprit. Si par des études patientes et profondes, par de longues méditations, nos jeunes gens parvenaient à se rendre compte du faux aiguillage qui a mené la civilisation au point où ils la rencontrent, ils mettraient au premier rang de leurs devoirs la révolte, la révolte contre les faux savants qui s'obstinent à perpétuer le plus inique et le plus déplorable des renversements de valeurs que le monde ait dû subir.

[Il est intéressant de se reporter à l'enquête d'AGATHON, de 1912, sur *les Jeunes Gens d'aujourd'hui*, et du protestant GASTON RIOU, *Aux écoutes de la France qui vient* : note de l'*Ami du Clergé* reproduite dans les *Questions Actuelles*, t. CXV, pp. 604-608. — Consulter également sur les idées sociales de la jeunesse contemporaine l'enquête publiée en 1913 par FRÉDÉRIC CHARPIN dans la *Réforme Sociale* reproduite dans *Q. A.*, t. CXV, pp. 614-635.]

---

vices plus humbles et qu'elle fera payer moins cher ; cherchons simplement en elle, avec un exposé complet du problème de la pensée, une maîtresse de logique, un guide expert dans l'art et le travail mental. « L'actualité, » qui passionnait les vieux docteurs, n'est plus qu'une » poussière historique ; l'objet même de leurs travaux, » l'explication et l'exaltation des dogmes et de Dieu, » exprime ce qui nous intéresse le moins. » Voilà, en vérité, un disciple dont « les vieux docteurs » n'eussent pas été très fiers ! »

(1) Cf. *Une crise intellectuelle : les jeunes gens d'aujourd'hui*. (Ed. Bossard.)

MÉDAILLONS

Paul-Prudent Painlevé

M. EMILE BURÉ écrit dans l'*Eclair* (31. 10. 22) :

[...] Les gens qui connaissent mal M. Painlevé disent de lui : C'est un hurluberlu qui a mis le désordre même dans les mathématiques, mais c'est un bien brave homme.

Mes fonctions m'ayant permis de l'approcher, je dirai qu'il est, pour moi, le type achevé de ces faux bonshommes qu'on rencontre si souvent parmi les « moralistes » de la politique, et que sa faiblesse de caractère est telle qu'on ne pourrait sans effroi envisager son retour au pouvoir. Nos confrères qui l'ont vu pendant la guerre reconduire obséquieusement à la porte de son Cabinet de la rue Saint-Dominique Léon Daudet, qui venait de le secouer rudement, l'ont jugé. Mais le grand public peut encore se tromper à son sujet. Il convient donc, par quelques anecdotes appropriées, de fixer sa physionomie. Ceux qui s'égareront ensuite l'auront bien voulu...

Quand M. Painlevé fut candidat dans le cinquième arrondissement à la succession de Viviani, je fis des vœux ardents pour son succès. N'avait-il pas été l'un des héros du dreyfusisme qui avait enflammé ma jeunesse ? M. Briand, auprès de qui je me trouvais au ministère de l'Intérieur, souhaitait lui aussi la réussite du grand savant qui faisait modestement hommage de sa science à la République démocratique. M. Painlevé fut élu député, et le soir de son élection, il remercia M. Briand de l'aide qu'il avait

apportée à sa noble entreprise électorale et il l'embrassa.

En politique, ceux qui s'embrassent aujourd'hui se mordront demain ! Après les élections, M. Briand fut aux prises avec l'extrême gauche à l'occasion de la grève des cheminots. M. Painlevé prit résolument parti contre lui. C'était son droit, mais il l'outrepassa. Pour se pousser à l'extrême gauche socialiste, il ne se contenta pas de combattre la politique du président du Conseil, il dénonça l'indignité de celui-ci. « La question Briand, s'écria-t-il, est une question de moralité. »

M. Briand haussa les épaules. Il n'avait point changé, en effet, depuis le jour où, avec la permission de sa conscience à retardement ou à éclipse, M. Painlevé lui avait juré fidélité.

— Vous auriez pu, déclara le président du Conseil, être guidé par ces sentiments de haute moralité au moment des élections et ne pas me dire à cette époque, comme vous l'avez fait à plusieurs reprises, que vous vous associiez pleinement à ma politique.

M. Painlevé protesta.

— Jamais, je ne vous ai dit cela.

Et, dédaigneusement, M. Briand de conclure :

— Eh bien ! Monsieur Painlevé, puisque vous n'en avez pas gardé le souvenir, je retire mon interruption.

Les parlementaires ont bien des défauts, mais certains lâchages les écœurent. Ils goûtèrent peu le geste de M. Painlevé !

Les jours passèrent. La guerre éclata. Je retrouvai M. Painlevé dans l'antichambre de M. Briand, qui, ministre de la Justice et chargé de constituer un nouveau ministère, l'avait fait appeler pour lui confier le sous-secrétariat des Inventions. Il paraissait assez gêné.

— Vous vous souvenez de mon discours ? me dit-il.

— Bien sûr, répondis-je. Mais il y a longtemps que M. Briand l'a oublié. Et puis, c'est la guerre, vous êtes des mieux qualifiés pour occuper le poste qui vous est offert.

— Ma conscience est tout de même troublée, reprit M. Painlevé. Je me souviens des paroles d'un de mes collègues lorsque je descendis de la tribune : « J'ai parfois entendu de pareils discours, me dit alors d'Iriart d'Etchepare. Ceux qui les prononcent ont toujours leur punition. La première fois qu'ils sont ministres, c'est dans le cabinet de celui qu'ils ont injurié. »

Un peu de bromure, et la conscience de M. Painlevé lui permit d'entrer dans le cabinet de M. Briand. Il s'y posa, d'ailleurs, bientôt en adversaire de la politique de son président du Conseil. A l'en croire, au Conseil des ministres il n'avait pour tâche que de retenir le bras de son chef, toujours prêt à frapper les officiers républicains...

J'étais au courant de ses intrigues. Mais ayant toujours eu grand soin, dans mes délicates fonctions d'attaché parlementaire, de ne jamais rien rapporter qui fût de nature à nuire aux personnes, je n'en avais point fait part à M. Briand. M. Painlevé me força à livrer mon secret, et voici comment :

Mon bon maître Anatole France, que j'essayais audacieusement alors d'amener à mes idées sur le développement de la guerre, me répondait toujours :

— Painlevé a de meilleurs renseignements que vous, mon petit enfant. Or, il ne pense pas comme vous !

Cette réponse m'agaçait. Je vis donc Franklin-Bouillon, qui, à ce moment, s'efforçait de démontrer aux parlementaires que, sans Painlevé, dont il voulait faire un président du Conseil, il n'y aurait jamais eu de marine, d'aviation, etc... Je lui déclarai :

— Tu devrais bien dire à ton « poulain » ministériel qu'il ne décourage pas Anatole France.

Le lendemain, M. Painlevé vint à moi dans les couloirs et me demanda s'il était vrai que j'avais dit qu'il décourageait France.

— Très vrai, Monsieur le ministre, lui déclarai-je. J'ai même dit autre chose. J'ai dit que j'avais vu beaucoup de ministres combattre leur président du Conseil, mais jamais comme vous...

M. Painlevé eut l'imprudence de se plaindre à M. Briand ; celui-ci me fit alors appeler.

— Vous embêtez Painlevé ? me dit-il.

— Pas du tout, répliquai-je, et je dois même vous avouer que, si vous ne le prenez pas comme ministre de la Guerre, le courant parlementaire qui se dessine en sa faveur vous emportera...

— Il n'est pas question de cela, vous l'embêtez...

— Alors, soit ! mais dans la toute petite mesure où il vous trahit...

M. Briand n'en voulut rien croire. C'était évidemment désagréable pour lui de constater que la finesse dont il est justement fier se trouvait en défaut. Mais force lui fut bientôt de se rendre à l'évidence. Un jour, me rencontrant dans les couloirs, il me glissa :

— Hein ! Quelle rosse, ce Painlevé !

L'inventeur venait sans doute de lui jouer un nouveau tour à sa façon. J'ai aussi ma petite fierté, je n'aime pas qu'on me donne raison tardivement. Je ne répondis point à mon chef.

Hélas ! ce que j'avais prévu arriva. Un irrésistible courant parlementaire portait rue Saint-Dominique M. Painlevé. Sans lui, plus de ministère possible ! M. Briand se résigna donc et lui offrit le portefeuille de la Guerre. Mais M. Painlevé avait partie liée avec l'opposition, qui ne voulait point laisser se consolider le ministère. M. Briand dut faire appel au concours de M. Viviani pour le persuader. Après une heure de conversation il céda, et chacun s'en fut déjeuner le cœur content. Le ministère était constitué !...

A 3 heures, j'arrivai à la Chambre et je rencontrai M. Violette, député de ma ville natale, antiministériel déterminé, ami personnel et politique de M. Painlevé.

— Eh bien ! me dit-il ironiquement, vous avez Painlevé !

— Painlevé, lui répondis-je, a, en effet, donné sa parole.

— Peut-être. Mais à l'heure où je vous parle, il l'a reprise.

J'eus la confirmation de la nouvelle au quai d'Orsay. Comme j'arrivai, M. Painlevé prenait congé de M. Briand, auquel il avait demandé un dernier entretien. Il l'assurait que, s'il n'avait point pu entrer dans son cabinet, il ferait, néanmoins, tout son possible pour lui faciliter une tâche qu'il savait ardue.

Le lendemain, M. Briand se présentait devant la Chambre avec un cabinet qu'il avait constitué non sans peine. Son discours n'accrochait pas l'auditoire. On était à l'heure la plus difficile de la guerre, et les meilleurs comme les pires sentiments dressaient contre le gouvernement et contre l'état-major une opposition apeurée et menaçante. Cette opposition avait cru trouver son chef en M. Painlevé. Celui-ci, coupant le discours de M. Briand, fit une entrée sensationnelle. Tous les députés de la gauche et de l'extrême gauche, debout, l'acclamèrent. J'ai su depuis qu'avec les plus féroces adversaires de M. Briand M. Painlevé avait préparé son effet. Et cependant, la veille, il avait promis au président du Conseil sa neutralité bienveillante...

Je n'ajoute rien.

— Ragots ! me diront les amis de M. Painlevé.

— Non ! Anecdotes vécues, vraies, qui peignent un personnage. Je les ai contées, sans animosité, dans le seul dessein d'éclairer ceux qui font encore confiance au plus pitoyable président du Conseil que la France ait jamais eu.

OPINIONS PROTESTANTES

Le catholicisme livre au protestantisme un « assaut général et formidable »

Sous le titre « L'offensive catholique à Madagascar », le Témoignage, *« journal de l'Eglise évangélique luthérienne », publie la lettre ci-après, que lui envoie un « missionnaire luthérien français de Madagascar » (11. 10. 22):*

Le catholicisme se livre en ce moment à un assaut général et formidable contre le protestantisme sous toutes ses formes et dans tous les pays. Déjà, pendant mon séjour en Norvège, j'avais été frappé par la place démesurée prise par les questions exclusivement catholiques dans la presse du pays ; il n'y a, en effet, que 2 ou 3 000 catholiques pour une population de près de 3 millions de protestants, et cependant, presque chaque jour, les grands quotidiens norvégiens nous informaient des faits et gestes de « Sa Sainteté », des vicissitudes traversées par les établissements catholiques de Norvège ; on ne voulait pas nous laisser ignorer que telle église catholique de Munich avait envoyé de précieuses dentelles à Monseigneur de Christiania et que ces belles choses étaient exposées dans telle maison, telle rue, où les badauds pouvaient aller les admirer, etc.

L'explication du fait me fut donnée par un juriste norvégien qui se montrait inquiet, à juste titre, de cette jactance ultramontaine. « Les catholiques forment une infime minorité, écrivait-il, mais il y a parmi eux un certain nombre d'intellectuels, et d'après des ordres donnés en haut lieu, ces intellectuels doivent se faufiler dans les comités de rédaction des grands journaux pour glisser dans ces derniers autant d'articles catholiques ou catholicisants que faire se pourra. »

La consigne est strictement observée : les comités de rédaction des journaux politiques, composés de gens pour la plupart indifférents en matière religieuse, ne font pas grande attention à la copie qu'on leur apporte ; ils y trouvent même un cachet d'exotisme qui, pensent-ils, peut intéresser le grand public, à peu près indifférent, lui aussi. Et c'est ce qui explique cette surabondance d'articles tendant à glorifier le papisme, le moyen âge catholique, à dénigrer la Réformation, à ridiculiser le protestantisme. De cette façon, on arrive à créer peu à peu une atmosphère favorable à une résurrection du catholicisme.

Pareil fait se produit sur une plus grande échelle encore en Angleterre: d'après le Révérend Middleton, de Norwich, dans une brochure qui fit quelque sensation en 1919, 75 % des journaux politiques anglais sont plus ou moins sous l'influence occulte des Jésuites, et là, comme en Norvège, le travail de sape du protestantisme se poursuit avec une audace et un succès qui font frémir ceux qui savent ce qu'est véritablement le catholicisme et ce qu'il nous réserve dans un avenir peut-être moins éloigné que nous ne le pensons.

Il n'y a pas longtemps, le hasard fit tomber entre mes mains un petit journal socialiste anglais, *The Crusader*, qui peut passer pour un modèle du genre : peintures horrifiques des résultats du système capitaliste, qui est directement un produit de la Réforme, nous dit-on ; en regard de cet enfer on place l'état paradisiaque (?) de l'heureux prolétaire à l'époque du moyen âge, alors que la « charité et la fraternité n'avaient pas encore été étouffées par le monstrueux individualisme protestant ». La Messe catholique est prônée comme le symbole le plus sublime de la fraternité. Et pour bien prêcher cette fraternité catholique, l'article suivant est un cri de haine et de rage contre « les féroces protestants de l'Ulster qui martyrisent les Irlandais ». [...]

A Madagascar nous observons la même recrudescence de ferveur jésuitique et de haine protestante. A-t-on assez répété, pendant la guerre, que l'unique but poursuivi était le « triomphe du droit et de la justice » ? Or, à serrer la réalité de près, le vainqueur et le triomphateur de la grande guerre — celui qui en est sorti avec un prestige accru, une puissance renouvelée et augmentée, — c'est le Pape. Il y a quelques semaines, on baptisait à Tananarive, à grand fracas et en grande pompe, trois cloches fondues avec des canons « boches », et dont M. Leygues, alors ministre, avait fait don aux catholiques malgaches, « comme témoignage de reconnaissance pour la valeur et l'abnégation montrées par les troupes malgaches pendant la grande guerre ». Or, parmi ces soldats malgaches, les protestants formaient incontestablement la majorité — et il y avait à côté d'eux non seulement des catholiques, mais des musulmans, voire des païens. Tout cela ne compte pas ! Seuls les catholiques ont droit aux cadeaux officiels !

Il y a une quinzaine de jours, le hasard me fit découvrir un service d'espionnage destiné à renseigner les « mompera » (Pères Jésuites) : 1° sur le nombre des assistants au culte protestant ; 2° sur le fléchissement ou l'augmentation des cotisations de nos fidèles ; 3° sur le mécontentement possible de certains éléments douteux de nos Eglises, mécontentement que l'on se réserve d'exploiter, le cas échéant.

Point n'est besoin, pour la propagande catholique, de s'occuper des païens, encore fort nombreux ! Non, la grande affaire et le grand art consistent à pourchasser et à ruiner le protestantisme partout où il s'est établi.

Nous avions, dans la province d'Ambositra, un petit coin exclusivement protestant et luthérien, le district de Fandriana. Les Jésuites avaient fait maintes tentatives pour s'y implanter, sans grand succès. Ils viennent d'inaugurer un nouveau système qui leur donnera, cette fois, des résultats encourageants : ils payent les conversions aux catholicisme ; les prix varient de 20 à 100 francs par tête et, par ce temps de misère économique intense, d'impôts et de corvées exorbitants, ils sont arrivés, en peu de temps, à obtenir plus de cent adhérents ; c'est un commencement, et bientôt, espèrent-ils, le bloc protestant se disloquera, tombera en poussière.

Si nous construisons une école, si nous comptons fonder une nouvelle église, vite les catholiques accourent et fondent église et école à côté des nôtres.

La semaine passée, les habitants d'un village arrivent éplorés chez moi : leur église n'était qu'une vieille masure décrépite ; un tâcheron du chemin de fer qui allait quitter la localité offrit de leur

vendre sa maison, plus vaste et plus solide : marché conclu ; on transformera la maison du colon en église. Mais le Père Jésuite des environs a vent de l'affaire, il accourt : « Eh quoi, s'écrie-t-il, vous voulez vendre votre maison à ces gens-là ? Qu'en feront-ils ? Rien ! Je vous l'achète, moi ! Voici l'argent ! » Le colon n'eut pas honte de se dédire et d'accepter l'argent du « Père », à la grande stupéfaction de nos fidèles.

Que fera le « Père » de cette maison ? Il ne peut la transformer en église ou en garderie, car il a église et garderie à deux kilomètres de là; et les arrêtés en vigueur ne tolèrent l'existence de garderies ou d'églises appartenant au même culte qu'à cinq kilomètres de distance minimum les unes des autres. En fera-t-il une école ? Mais si le bâtiment peut convenir pour les réunions d'une petite communauté, il est insuffisant pour une école, les règlements scolaires exigent beaucoup d'air et de lumière pour les écoles malgaches. En fait, c'est par pure méchanceté que le « mompera » a frustré les habitants de Morarano de la maison qu'ils avaient achetée et qu'ils comptaient payer au retour du colon, momentanément absent.

Je pourrais citer bien d'autres faits, plus ou moins semblables et tout aussi significatifs.

O protestants naïfs, trois fois naïfs, qui vous êtes faits les chevaliers du Pape et qui parliez avec emphase de l' « incomparable prestige moral » du catholicisme et de la papauté dans les pays lointains et du bénéfice tout aussi incomparable qui reviendrait à la France en assumant la tutelle ou la protection du catholicisme au dehors... Sauriez-vous parler aussi haut et aussi ferme en faveur de vos coreligionnaires au cas où ils seraient molestés, ce qui ne tardera guère, au train dont vont les choses ?

Et puisque nous sommes sur ce chapitre du « prestige moral incomparable de la papauté », nous voyons où il a mené les Puissances centrales, qui jouèrent sans conteste pendant la guerre de ce « précieux » appui...

A la même époque, l'univers entier a couru au secours de la France, séparée du Pape, vue de mauvais œil par le catholicisme mondial, et, en ce moment où nos gouvernants marchent si allégrement la main dans la main avec les agents de Rome, nous n'aurions probablement, en cas de nouvelles conflagrations, aucun allié — sauf peut-être la Belgique — ou la Pologne !

A. Parrot.

L'attitude du Pape et de l'Épiscopat français à propos des Cultuelles

Le Témoignage, *nous devons le reconnaître, sait parfois donner la parole à des protestants qui rendent justice aux catholiques.*

C'est ainsi que, dans son même numéro du 11. 10. 22, il insère une note d'un savant jurisconsulte protestant, M. Armand Lods, où est réfutée, à propos de Pie X, une calomnie qui n'a pas cours seulement dans certains milieux évangéliques :

Je remercie M. le pasteur Ramette d'avoir continué la discussion ; il m'oblige à lui répondre et me permet ainsi de placer sous les yeux des lecteurs du *Témoignage* des documents décisifs.

M. Ramette continue à prétendre que le Pape a été de mauvaise foi et a dit le contraire de la vérité en affirmant dans l'encyclique *Gravissimo* qu'en interdisant les Associations cultuelles il confirmait « ce que les évêques ont décidé presque à l'unanimité ».

A cette affirmation j'ai répondu en citant le démenti formel que M. Groussau opposa à une thèse semblable soutenue devant la Chambre des députés par M. Briand (1). Le témoignage de M. Groussau est récusé par le pasteur de St-Denis, et l'honorable député du Nord n'est pas mieux traité que le pape Pie X. Je connais depuis de longues années M. Groussau ; j'admire son talent, son courage et son caractère, et je le sais incapable de dénaturer la vérité. M. Groussau jouit au Parlement de l'estime de tous ses collègues, quel que soit le parti auquel ils appartiennent.

M. Ramette me conseille de consulter un évêque pour connaître exactement ce qui s'est passé au château de La Muette. J'ai suivi ce conseil, et je suis heureux d'apporter ici la déclaration solennelle de deux prélats, dont, je l'espère, le témoignage sera respecté.

Le 23 nov. 1920, Mgr Touchet, prononçant l'oraison funèbre du cardinal Amette, s'est exprimé en ces termes du haut de la chaire de Notre-Dame : « *Dans une assemblée mémorable,* **l'unanimité moins deux voix,** *ni une de plus, ni une de moins, deux voix,* **avait rejeté les Cultuelles telles que la loi les organisait.** » (2)

Mais l'évêque d'Orléans est suspect à M. Ramette, tandis qu'il a une grande estime pour Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon. Il reconnaît que ce docte prélat avait admirablement su concilier les exigences du droit canon et de la loi civile. J'espère que M. Ramette s'inclinera devant le témoignage de Mgr Fulbert Petit. Nous avons l'heureuse chance de posséder le texte d'une lettre adressée à la comtesse de Franqueville par Mgr l'archevêque de Besançon le 11 avr. 1907, et nous lisons dans ce précieux document :

Dans leur première assemblée plénière, les évêques de France furent consultés non pas sur la légitimité de la loi, puisqu'elle était condamnée, mais sur cette double question :

« Les évêques pensent-ils qu'il soit possible « pratiquement » d'accepter les Cultuelles telles qu'elles sont déterminées par la loi de Séparation sans porter atteinte à la divine constitution de l'Eglise, à ses droits et à sa hiérarchie ? »

« Les évêques à la presque unanimité (*fere ad unum*) **ont répondu : Non. »** (3)

Le pape Pie X n'a point dit autre chose dans l'encyclique que M. Ramette présente comme un monument de fourberie.

La cause me semble entendue : j'ai fourni mes preuves, et je crois avoir démontré l'exactitude parfaite des paroles prononcées à la Chambre des députés par M. Groussau.

Si je suis intervenu dans cette discussion, je n'ai été poussé que par l'amour de la vérité, que nous devons à tous et surtout à ceux qui ne professent pas la même religion que nous.

Armand Lods.

(1) Cf. *D. C.*, t. 6, pp. 605-606 en note.

(2) La *Documentation Catholique*, numéro du 4 déc. 1920 [t. 4], p. 501 [en note], et numéro du 11 juin 1921 [t. 5], p. 632.

(3) La *Documentation Catholique*, numéro du 11 juin 1921 [t. 5], p. 632.

« L'ACTION CATHOLIQUE »

ACTES ÉPISCOPAUX

Célébration religieuse de la fête légale du 11 novembre

S. Em. le cardinal DUBOIS, archevêque de Paris, a publié cette ordonnance :

Le *Journal Officiel* du 26 octobre promulgue une loi fixant au 11 novembre la commémoraison de la victoire et de la paix (1). Ce jour sera férié.

C'est une haute pensée de convier annuellement tous les Français à consacrer, dans un même et reconnaissant souvenir, l'heureuse issue de la Grande Guerre. Quelle joie lorsque les cloches de nos églises et les canons — cette fois pacifiques — de nos forteresses ont annoncé à la France émue la cessation des hostilités et le triomphe de nos armées ! Dieu avait daigné bénir les sacrifices de nos héroïques soldats, et faisait germer une paix victorieuse sur les tombes de nos 1 400 000 morts.

L'Eglise s'est toujours associée aux joies comme aux deuils de la patrie. Au cours de notre histoire, elle a pris part trop intimement à notre vie nationale pour pouvoir s'en désintéresser jamais. Tout récemment, durant les longues et terribles années de la guerre, les évêques de France se sont fait un devoir d'être au premier rang de ceux qui soutenaient les courages et se dévouaient au bien public. Ils provoquaient instamment à la prière, sachant bien, comme disait Jeanne d'Arc, que si les soldats combattent, c'est Dieu qui donne la victoire.

Dieu nous l'a donnée. Et la France célébrera désormais, officiellement, le glorieux anniversaire du 11 novembre 1918. Nous nous unirons à cette fête du souvenir et de la reconnaissance.

Souvenir de nos soldats tombés au champ d'honneur. Ils ont bien droit que chaque année nous évoquions solennellement, religieusement, la mémoire de leur mort glorieuse. Ils furent les artisans de la victoire ; nous leur devons nos hommages et nos prières.

Et à Dieu notre reconnaissance. *Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam* (2). « Ce n'est pas nous, Seigneur, ce n'est pas nous, mais votre Nom, qu'il faut glorifier », disait un de nos grands généraux (3), au lendemain de la première victoire de la Marne, à laquelle il avait grandement contribué. Les mêmes paroles d'humilité et d'actions de grâces doivent s'échapper de nos lèvres à tous, en songeant aux interventions providentielles qui ont amené la victoire définitive. Et nous ne les redirons jamais assez.

A ces causes :

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1er. — Le 11 novembre, fête de saint Martin, l'un des patrons de la France, sera marqué chaque année, dans les églises et chapelles du diocèse, par une cérémonie spéciale pour commémorer le souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918.

ART. 2. — Cette cérémonie, dont nous laissons l'organisation au soin de MM. les curés et aumôniers, devra comprendre au moins : 1° une absoute ou un *De profundis* pour le repos de l'âme de nos soldats morts pour la France ; 2° un *Te Deum* d'actions de grâces... A cette cérémonie sont spécialement invitées les autorités civiles et militaires, les Associations d'anciens combattants, les familles des soldats morts pour la France, etc.

ART. 3. — Puisque désormais le 11 novembre sera jour férié, Nous demandons que dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse — là où la chose n'est pas complètement impossible — on solennise chaque année, comme un dimanche, la fête de saint Martin, par le chant de la Messe et des Vêpres et le salut du Saint Sacrement, avec les prières prescrites ci-dessus.

[1. 11. 22.]

(1) Cf. *Documentation Catholique*, t. 8, col. 823.

(2) Ps. CXIII.

(3) Ordre du jour du général DE CASTELNAU. (Note de la D. C.)

Un grand nombre de NN. SS. les Evêques ont rendu des Ordonnances analogues. Voici à titre d'exemple celle de Mgr PAGET, évêque de Valence :

Un tel jour doit être marqué par des cérémonies religieuses, où nous allierons à l'action de grâces qui est due à Dieu le souvenir et la prière que nous devons à nos morts.

En conséquence, Nous ordonnons qu'à cette double intention une Messe soit célébrée, aussi solennelle que possible, dans la matinée du 11 novembre.

Dans la soirée, une seconde réunion, non moins solennelle, rappellera les fidèles à l'Eglise. Après le chapelet, récité aux intentions de la France, on chantera le *De Profundis ;* puis on proclamera les noms de tous les soldats de la paroisse morts à l'ennemi, après quoi sera chanté le *Libera* avec les prières et cérémonies de l'Absoute.

Le Salut du Très Saint Sacrement suivra, au cours duquel on chantera le *Te Deum* d'actions de grâces et les Litanies de la Sainte Vierge.

Après l'invocation accoutumée au Sacré Cœur, on ajoutera l'invocation aux Saints de France.

A ces deux cérémonies religieuses Nous invitons tous nos chers diocésains, toutes les familles qui, au cours de ces années douloureuses, ont perdu quelqu'un des leurs, tous les anciens combattants que Dieu a rendus à leurs foyers.

Au nom des morts de la Grande Guerre, Nous y invitons aussi les Autorités administratives et militaires. Des places d'honneur devront leur être réservées, et Notre invitation épiscopale officielle tiendra lieu d'invitation personnelle.

Donné à Valence, le 1er novembre 1922.

UNE ŒUVRE URGENTE

L'apostolat des soldats (1)

Le service militaire est un danger pour la foi et la vertu. — Le service militaire obligatoire, qui est une nécessité nationale, est, en même temps, un grand mal. Le jeune homme, éloigné de sa famille, de ses prêtres, se trouve, à l'âge des passions, dans un

(1) Rapport présenté au XLIIIe Congrès général de l'Union des œuvres ouvrières catholiques, tenu à Rennes du 18 au 21. 9. 22. — Nous en empruntons le texte à la revue *l'Union*, sept.-oct. 1922.

milieu tout différent de celui qu'il vient de quitter. Il entend, du matin au soir, des conversations obscènes ou impies, et il a sous les yeux les pires exemples. Au point de vue religieux et moral, son âme est exposée à mille dangers. S'il est livré à lui-même, s'il n'est pas soutenu par un guide sûr, s'il ne trouve pas les secours religieux dont il a besoin, il y a bien peu de chances qu'il reste vertueux et chrétien. Il lui faudrait une énergie extraordinaire, qui, trop souvent, lui fait défaut.

Le soldat est abandonné — Or, tous ceux qui se livrent à l'apostolat des soldats savent combien ils sont abandonnés, dans certaines régions. Il y a des garnisons où personne ne s'occupe d'eux... ; dans d'autres, on s'en occupe, mais d'une façon insuffisante. D'après la liste des aumôniers, publiée en novembre dernier par M. l'abbé Jombart, aumônier militaire à Cambrai, sur 209 garnisons en territoire français, on voit qu'il existe seulement 86 cercles ou œuvres militaires catholiques, c'est-à-dire que dans 123 garnisons il n'y en a pas. Par contre, la propagande protestante installe des foyers partout où elle le peut.

Pourquoi ? — Quel est le motif de cet abandon ? On se figure, peut-être, que l'apostolat des soldats est impossible ou du moins très difficile !... Mais c'est le contraire qui est vrai. Le soldat, éloigné des siens, a besoin d'affection, et quand il trouve dans le prêtre un véritable ami, il se laisse facilement gagner. — On dira, peut-être, qu'il y a des œuvres plus urgentes : écoles chrétiennes, patronages, cercles d'étude ! ! ! Assurément, ces œuvres sont de première nécessité, mais les œuvres militaires en sont la conclusion logique, l'aboutissement nécessaire ; et si vous avez le malheur de les rejeter ou même de les traiter avec négligence, la caserne sera le grand écueil où viendront se perdre ceux qu'on avait réussi à sauver jusqu'alors, et les autres œuvres auront trouvé leur tombeau !

Nécessité d'agir. — Le P. Gueusset, fondateur de nos premières œuvres de soldats, de même que l'abbé Bellanger, ce modèle de tous les aumôniers militaires, était pénétré de douleur à la pensée des nombreuses âmes qui se perdent à la caserne. Ce sentiment, tous les prêtres qui aiment les soldats l'ont éprouvé. Ils voudraient que tous leurs confrères comprennent, comme eux, l'urgence de ce ministère si important. Ils voudraient communiquer à tous leur ardeur... Pour ma part, connaissant depuis vingt-cinq ans le milieu des soldats, persuadé qu'il y a un bien immense à leur faire, j'ai accepté, comme l'obéissance m'en faisait un devoir, mais, je le dirai, sans hésitation aucune, de me faire leur avocat, de plaider leur cause et de supplier tous ceux qui le peuvent, de travailler, sans retard, à cette œuvre capitale.

Division. — Je me propose, le plus brièvement que je pourrai, de montrer ce qu'on peut faire pour les soldats, avant, pendant et après le service militaire.

Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées. — Mais, auparavant, je crois devoir dire un mot de la prière pour l'armée. C'est là le premier apostolat des soldats, celui qui est à la portée de tout le monde, le plus nécessaire, celui sans lequel tout autre serait inutile... Le prêtre n'est que l'instrument du bon Dieu ; ce n'est ni par son habileté ni par son savoir-faire qu'il sauvera les âmes des soldats. Il faut que la grâce d'en haut aide et dirige son action. Or, la grâce s'obtient par la prière. L'abbé Bellanger l'avait bien compris ; aussi, il implorait partout des Messes, des chapelets, des communions pour l'armée... ! Le meilleur moyen d'obtenir des prières pour les soldats ne serait-il pas de propager de plus en plus l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées, en y enrôlant, dans les paroisses, toutes les âmes de bonne volonté ?

I

Avant le départ pour la caserne.

Pour préparer les jeunes gens au service militaire, il faut s'y prendre de bonne heure. La retraite des conscrits, dans les dernières semaines, si importante qu'elle soit, ne saurait suffire. Elle est la préparation immédiate. Il faut une autre préparation plus longue, graduée, continue, que j'appellerai « éloignée ».

Préparation militaire. — MM. les Directeurs de patronages ne sont-ils pas tout indiqués pour ce rôle important et délicat ? Depuis quelques années, dans les patronages, on fait de l'éducation physique et de la préparation militaire. C'est là une œuvre éminemment importante et patriotique, et je dois en parler.

Cette préparation, qui procure aux jeunes gens des avantages réels, comme celui de choisir leur garnison sous certaines conditions, et d'obtenir plus vite les galons de caporal ou de brigadier, est aujourd'hui nécessaire dans nos œuvres catholiques. Ne l'offrez pas à vos jeunes gens et vous les verrez faire leur préparation dans des œuvres laïques. Ils s'éloigneront par là de l'influence du prêtre ; ils se lieront avec d'autres jeunes gens qui ne pensent pas comme eux ; et comme, la plupart du temps, dans ces Sociétés, les exercices se font le dimanche matin, vos fidèles d'hier seront exposés déjà à manquer la Messe... De plus, pourquoi l'Eglise ne tiendrait-elle pas à fournir à l'armée des *sous-officiers chrétiens ?* Il convient donc que nos jeunes gens, qui ont sur les autres une supériorité morale, leur soient, aussi, supérieurs au point de vue physique. Par là ils auront plus d'influence sur leurs camarades, et, avec un tempérament d'apôtre, ils pourront leur faire plus de bien. D'ailleurs, les officiers, en grand nombre du moins, sont heureux de voir les directeurs de patronages se livrer avec ardeur à cette tâche. Un officier supérieur me disait, il y a quelque temps : « Dites bien à tous vos confrères de patronages combien nous leur sommes reconnaissants de tout ce qu'ils font, car les jeunes gens qu'ils nous présentent deviennent, à tous les points de vue, des soldats de première valeur. »

Je n'insiste pas sur la préparation physique, car tous les directeurs de patronages sont suffisamment renseignés sur ce point. Je préfère parler de la préparation spirituelle, plus importante encore.

Préparation spirituelle. — Le directeur de patronage trouve dans la préparation physique un excellent moyen de faire la préparation religieuse et morale des jeunes gens, qu'il réunit chaque fois pour une petite causerie..., ce qui ne l'empêche pas de donner à chacun les avis particuliers dont il peut avoir besoin.

Son rôle, à lui, éducateur de la jeunesse, n'est-il pas, avant tout, de former des chrétiens sérieux et convaincus ?... des chrétiens qui sauront garder leur foi, et auront assez d'énergie pour résister à leurs propres tentations et aux entraînements mauvais ?

Point de vue religieux. — Il devra donc leur dire qu'à la caserne on entend mal parler de la religion et des prêtres, par ignorance, par respect humain, par sottise, et leur fournir la réponse aux objections courantes ; leur dire que si, dès le début, ils savent se montrer chrétiens, sans ostentation mais sans peur, on ne les blâmera pas, que même, au contraire, on les respectera. Il les exhortera aussi à prier matin et soir et à s'approcher le plus souvent possible des sacrements. Il leur fera comprendre que, contraire-

ment au préjugé absurde — en bonne voie de disparaître, mais pas encore vaincu — que « tant qu'on est soldat, on est dispensé d'accomplir ses devoirs religieux », ils devront, comme tout chrétien, entendre la Messe, chaque dimanche, sauf quand ils en seront empêchés par le service.

Point de vue moral. — Au point de vue moral, il leur recommandera de se tenir en garde contre les conversations grossières de la chambrée, les avertira du danger des mauvaises fréquentations, leur dira de ne sortir qu'avec des camarades sûrs, et les invitera à fréquenter assidûment l'Œuvre militaire. Il leur fera voir les conséquences épouvantables du vice impur pour le corps et pour l'âme ! Beaucoup de soldats auraient hésité s'ils avaient été avertis. Il y a des brochures destinées à détourner les jeunes gens de l'impureté. Je ne suis pas d'avis qu'on les mette, sans discernement, entre les mains de tous. Je crois que le mieux est de leur parler simplement, franchement, avec dignité et sans jamais employer de termes choquants, mais en leur en disant assez, cependant, pour qu'ils comprennent.

Dans les paroisses où il n'y a ni patronage ni cercle d'étude, le curé ou le vicaire pourrait, de temps à autre, réunir les conscrits, pour leur donner tous ces avis nécessaires et compléter ainsi la préparation militaire reçue ailleurs, car beaucoup de jeunes gens viennent des campagnes à la ville pour la recevoir.

Retraites de départ. — Dans le diocèse de Rennes (de 1892 à 1913 inclus), les retraites militaires fonctionnaient parfaitement — réunissant, en ces vingt et une années, plus de 28 000 jeunes gens — et cela, grâce au zèle d'un prêtre que la discrétion me défend de nommer, mais dont le nom est sur toutes les lèvres. Le clergé de tout le diocèse y aidait d'une façon admirable. La guerre a tout interrompu. Depuis deux ans nous avons recommencé les retraites de départ ; celles de retour vont reprendre prochainement.

La retraite de départ, pour être fructueuse, doit être préparée de longue date. Il faut que le directeur y pense longtemps à l'avance, qu'il choisisse ses collaborateurs, qu'il arrête son plan, qu'il établisse l'horaire détaillé de tous les exercices, qu'il prévoie toutes les cérémonies nécessaires ou même simplement utiles à ses yeux. Rien ne doit être laissé à l'imprévu.

Dès que l'époque de la retraite est fixée — ce qui ne peut se faire qu'une fois connue la date d'appel de la nouvelle classe — le directeur rédige une lettre d'invitation que les prêtres des paroisses se chargent de remettre eux-mêmes aux conscrits, ce qui leur permet de les voir et de les inviter personnellement... Je crois que, pour nos retraites, mieux vaut viser à la qualité qu'au nombre ; en admettant indistinctement tous les conscrits, on s'exposerait à en compromettre le succès.

Dans le diocèse de Rennes, les retraites durent ordinairement trois jours. A la dernière retraite organisée à la maison de Nazareth, à Saint-Servan (du dimanche soir, 30 avril, au jeudi matin, 4 mai), nous avons fait communier les conscrits dès le troisième jour. Ce jour-là, le Saint Sacrement était exposé à la chapelle et nos retraitants venaient à tour de rôle faire l'adoration ; et l'après-midi, dans les intervalles, entre les exercices, ils allaient causer avec leur confesseur, lui montrer leurs résolutions de retraite et recevoir ses avis. Nous avons ainsi obtenu de bons résultats.

Ce qui est difficile, dans une retraite de jeunes gens, c'est d'obtenir d'eux quelques instants de méditation, de réflexion personnelles. Pour arriver à ce résultat, nous leur donnions, chaque matin, des feuilles polycopiées et préparées avec soin à l'avance. Nous leur faisions lire tout bas ces feuilles à la chapelle, à la fin de certaines réunions. Cette lecture, qui ne durait que quelques minutes, avait l'avantage de fixer leur attention sur certains sujets que nous jugions importants.

Messes de départ. — Dans beaucoup de paroisses du diocèse, on célèbre une Messe solennelle de départ, pour les conscrits. C'est là une excellente occasion d'instruire et d'édifier toute la population, qui est invitée à prier pour ses chers soldats.

II

Pendant le service militaire.

1° *L'aumônier.* — Quel bonheur, pour les soldats, quand ils peuvent trouver, dans leur ville de garnison, un aumônier qui a le temps de s'occuper d'eux, qui les aime et qui se montre toujours vraiment surnaturel, c'est-à-dire qui voit en eux surtout des âmes à préserver ou à gagner à Dieu !

2° *Le foyer.* — Pour exercer avec fruit son ministère, il faut que l'aumônier mette à la disposition des soldats un local, qu'il appellera à son gré, cercle, œuvre militaire ou foyer ; mais que ce local soit convenable et attrayant. Si le soldat ne trouve là rien qui puisse l'intéresser, il ne s'y plaira pas et préfèrera rester à la chambrée ou fréquenter les cafés de la ville. Dans une œuvre militaire, il est indispensable d'avoir une salle de jeux, une salle de correspondance, une bibliothèque contenant des livres vraiment intéressants, des revues illustrées, des journaux ; une chapelle, ou du moins un oratoire où on se réunira pour prier, et où l'aumônier pourra parler du bon Dieu à ses soldats. Dans la plupart de nos œuvres, depuis la guerre, nous avons ajouté une buvette ou cantine où on vend, à des prix très modérés, des boissons hygiéniques et rafraîchissantes — et cela en conformité avec les désirs de l'autorité militaire, qui veut éloigner les soldats des cafés et des débits de boisson.

Je crois, ici, devoir répondre à une objection que j'ai entendu formuler récemment. Les œuvres militaires ont été persécutées jusqu'en 1914. Est-il prudent d'organiser de nouveaux foyers pour les soldats ?

L'atmosphère où vivent actuellement nos œuvres. — Actuellement, la plus large tolérance règne et nos œuvres sont encouragées. Si, d'ailleurs, on veut donner à l'œuvre militaire une existence légale, on commence par constituer un Comité avec président, vice-président, trésorier et secrétaire ; puis, au point de vue militaire, on adresse une demande d'autorisation au corps d'armée ; et, au point de vue civil, on fait à la préfecture une déclaration de société, conformément à la loi du 1er juill. 1901. Dans chaque corps d'armée, le capitaine chargé des foyers du soldat, auquel on pourra s'adresser, donnera la marche à suivre. Nous n'avons pas de temps à perdre. Si partout on ne s'empresse pas de créer des œuvres militaires catholiques, il est bien à craindre que des œuvres inspirées par d'autres sentiments n'occupent la place que nous aurons laissée vide. A nous d'agir les premiers !

Comment faire venir les soldats? — Mais il ne suffit pas de mettre une maison à la disposition des soldats et d'attendre qu'ils se présentent. Il faut aller à leur rencontre, les faire venir.

Dès l'arrivée des jeunes soldats, l'aumônier ira voir à la caserne ceux qui lui sont déjà recommandés par les prêtres ou par les familles ; et par eux, il se fera présenter leurs camarades. Il aura aussi, chaque

année, parmi les anciens, des fervents, des apôtres qui se chargeront de lui amener les jeunes.

Au foyer, il leur réservera l'accueil le plus chaleureux. Il verra, dès que possible, chacun d'eux en particulier, pour lui parler de sa famille, de son pays et gagner sa confiance. Il faut surtout que, dès le premier jour, le soldat se sente chez lui au foyer et qu'il y respire, à plein cœur, une atmosphère vraiment familiale.

Il est bon aussi, au début, d'organiser quelques séances en l'honneur des jeunes soldats : théâtre, projections, cinéma, tombola, afin de faire connaître la maison. Si l'œuvre est autorisée, on pourra faire mettre des affiches à la caserne et demander que les séances soient annoncées par la voie du rapport.

Dans les premiers temps, beaucoup de soldats se présentent, attirés par la curiosité et l'attrait des fêtes qui leur sont offertes. Mais l'aumônier qui connaît le soldat ne s'y trompe pas. Il sait que, seuls, les soldats vraiment chrétiens et ceux qui veulent éviter les mauvaises compagnies continueront à fréquenter la maison ; et ce nombre — relativement restreint — lui permettra de s'occuper de chacun d'eux d'une façon plus intense. Les autres ne lui échapperont pas complètement. Il les rencontrera à la caserne, et pourra, à l'occasion, leur dire une bonne parole, et même, sans s'en douter, ils gagneront au contact de l'élite formée par les soins de l'aumônier.

L'aumônier n'oubliera pas que les fêtes et les amusements nécessaires pour attirer à lui les soldats, restent seulement des moyens. Le véritable but de son ministère est le salut des âmes. Il lui faudra obtenir d'eux la prière, l'assistance à la Messe, la fréquentation des sacrements. S'il a su gagner leur cœur, il pourra leur demander beaucoup plus encore... Le temps me manque et je ne puis qu'indiquer rapidement quelques moyens dont je me suis servi moi-même pour maintenir la ferveur parmi les soldats : l'Apostolat de la Prière, la Communion réparatrice, l'Adoration du Saint Sacrement, le *Rosaire vivant*. Ces différentes œuvres, quand on s'en occupe sérieusement et avec esprit de suite, produisent vite, parmi les soldats, des résultats extraordinaires.

Cette année, j'ai conduit à Montmartre une dizaine de soldats, et à Lourdes un groupe d'élite composé de neuf sous-officiers et caporaux. Ces deux pèlerinages ont fait un bien réel à ceux qui ont pu y assister.

Ce qui est important, dans une œuvre militaire, c'est que l'aumônier groupe autour de lui les soldats les plus fervents pour les former à la piété et au zèle. Au bout de quelque temps, ces soldats deviendront pour lui des auxiliaires précieux qui l'aideront beaucoup dans son ministère. Il n'est pas rare qu'il trouve dans cette élite des *vocations sacerdotales ou religieuses*. Une œuvre militaire où la piété tient le premier rang n'a pas seulement l'avantage de préserver les vocations déjà existantes ; elle favorise l'éclosion de vocations nouvelles.

Je crois aussi que pour le bien commun nos œuvres gagneraient à se connaître. Il serait à désirer que les *journées militaires* organisées avant la guerre dans certaines régions puissent reprendre. Il serait bon, de même, que les aumôniers se voient le plus souvent possible pour échanger leurs vues et s'exciter mutuellement au zèle.

Le clergé des paroisses et les directeurs de patronages feront bien de se tenir en rapports constants avec l'aumônier afin de savoir si leurs jeunes gens demeurent fidèles à Dieu et les exhorter à mieux faire s'il y a des négligences. J'ai adopté, pour mes soldats, un mode de contrôle qui se pratique à Notre-Dame des Armées, à Versailles. Ceux qui remplissent leurs devoirs religieux et fréquentent assidûment l'œuvre militaire reçoivent de moi une carte d'adhésion qui leur procure certains avantages et qu'ils peuvent montrer à leurs parents et à leurs prêtres.

Cette carte est renouvelée tous les deux mois. A ceux-là qui ont persévéré jusqu'à la fin, je remets, en distribution privée ou solennelle, au départ de la classe, un diplôme d'honneur, auquel ils tiennent beaucoup.

III

Après le service.

Parmi les jeunes gens qui terminent leur service militaire, les uns sont restés chrétiens et vertueux. Ils sortent de la caserne meilleurs qu'ils n'y étaient entrés, car, ayant eu à lutter, à combattre, pour ne pas succomber, leur vertu s'est affermie. Pour ceux-là, on peut sans crainte regarder l'avenir, et dans les paroisses, si on veut les utiliser, ils rendront les plus grands services.

D'autres, et c'est peut-être le plus grand nombre, sans être devenus foncièrement mauvais, ont négligé leurs devoirs religieux et sont tombés dans bien des fautes ; se retrouvant dans le milieu de la famille, on peut espérer qu'ils reviendront à de meilleurs sentiments.

Retraite de retour. — Pour les uns et pour les autres, la retraite de retour sera excellente. Ceux qui ont oublié Dieu auront là une occasion très favorable de se réconcilier avec lui... ; ceux qui l'ont aimé et servi entreront à fond dans la vie de dévouement et d'apostolat ; à tous, le prêtre pourra donner des conseils pratiques et les orienter vers la vie de famille qui va commencer pour eux. Il leur parlera de la sainteté du mariage, des devoirs de la famille, de la nécessité d'élever chrétiennement leurs enfants. Il leur montrera que chacun d'eux a un rôle à jouer dans la société.

L'aumônier doit rester en rapport avec ses anciens. — Jamais l'aumônier ne devra se désintéresser de ses anciens. Il s'efforcera de rester en rapports suivis avec eux. Dans certaines œuvres, on a créé des associations d'anciens, ce qui permet de se rencontrer de temps à autre, par exemple à l'occasion d'un pèlerinage ; et parfois un bulletin, rédigé par l'aumônier, sert de trait d'union entre les anciens, les soldats et les familles.

Conclusion.

Vite ! des œuvres militaires... il y a urgence ! — J'ai dit bien imparfaitement ce qui pouvait se faire pour nos soldats.

Puissent ces paroles n'avoir pas été inutiles !

Beaucoup d'efforts ont été faits par le passé... mais il reste encore beaucoup à faire ! [...]

Messis... multa !... Il y a non seulement beaucoup de mal à empêcher, il y a un bien énorme à faire... conversions, améliorations, vocations à préserver ou à favoriser !... Hélas !..... *operarii... pauci !*

En terminant, je formule le vœu — car c'est là, je crois, ce qu'il y a de plus urgent pour préserver nos soldats — qu'il y ait pour chaque garnison, si minime soit-elle, *une œuvre militaire* catholique qui deviendra, dès le premier jour, l'oasis où le soldat pourra, chaque soir, pendant quelques heures, trouver la paix et le réconfort spirituel dont il a si grand besoin !

Ce vœu, je le formule de toute mon âme !... Trop heureux si j'avais contribué ainsi à décider tous ceux qui le peuvent à travailler au salut de nos soldats.

Abbé Havard,
vicaire et aumônier militaire à Saint-Malo.

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE CANONIQUES ET CIVILES

Lois nouvelles.

PUPILLES DE LA NATION

Modification de la loi de 1917.

LOI DU 26 OCTOBRE 1922 (1)

Art. 1er. — Les art. 1er, 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 21, 23, 28 et 32 de la loi du 27 juill. 1917, instituant des Pupilles de la Nation, sont modifiés ainsi qu'il suit :

« *Art. 1er*. — La France adopte les orphelins dont le père ou le soutien de famille a été tué à l'ennemi, ou dont le père, la mère, ou le soutien de famille est mort de blessures ou de maladies contractées ou aggravées du fait de la guerre.

» Sont assimilés aux orphelins les enfants, nés avant la fin des hostilités ou dans les trois cents jours qui suivront leur cessation, dont le père, la mère ou le soutien de famille se trouvent, à raison de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées par un fait de la guerre, dans l'incapacité de pourvoir à leurs obligations et à leurs charges de chef de famille.

» Sont également assimilés aux orphelins les enfants dont le père ou le soutien de famille ont disparu à l'ennemi, lorsque les circonstances de cette disparition et l'époque à laquelle elle remonte permettent de conclure que ce militaire est, en réalité, mort pour la France.

» Seront réputés, de plein droit, remplir les conditions prévues par les alinéas 1er, 2 et 3 du présent article, en ce qui concerne la cause du décès ou de la disparition et l'origine des blessures ou infirmités, les enfants dont le père ou le soutien est décédé dans des circonstances ayant ouvert droit à pension ou dont le père ou le soutien est bénéficiaire d'une pension d'infirmité au titre des lois des 31 mars 1919 (2) et 24 juin 1919 (3).

» Les enfants ainsi adoptés ont droit à la protection, au soutien matériel et moral de l'Etat pour leur éducation dans les conditions et limites prévues par la présente loi, et ce jusqu'à l'accomplissement de leur majorité.

» Sont également assimilés aux orphelins les enfants victimes de la guerre au sens de la loi du 24 juin 1919. » (4)

« *Art. 4*. — Lorsque le père, la mère ou le soutien du pupille est mort ou réduit à l'incapacité prévue à l'art. 1er, la nation, dans le cas d'insuffisance de ressources de la famille, assume la charge, partielle ou totale, de l'entretien matériel et de l'éducation nécessaires au développement normal du pupille. »

« *Art. 6*. — Sur la demande du père ou du représentant légal de l'enfant, et, à son défaut, à la diligence du procureur de la République, le tribunal, réuni à la Chambre du Conseil, après s'être procuré les renseignements convenables et avoir convoqué, par lettre recommandée sans frais, le représentant légal de l'enfant, vérifie si celui-ci remplit les conditions nécessaires pour être dit « Pupille de la Nation ». Le représentant légal de l'enfant, autre que le père, la mère ou un ascendant, devra être autorisé par le Conseil de famille à présenter cette demande. Lorsqu'il aura formé lui-même cette demande, il ne sera convoqué devant le tribunal que si l'admission de celle-ci soulève des difficultés et que les magistrats jugent utiles des explications complémentaires.

» Le greffier du tribunal notifiera, par lettre recommandée et sans frais, le jugement au représentant légal de l'enfant, ainsi qu'à l'Office départemental.

» Dans le mois qui suit cette notification, appel peut être interjeté par le ministère public ou par le représentant légal de l'enfant, ou par le président de la section permanente de l'Office départemental, par simple lettre recommandée sans frais, adressée au greffier en chef de la Cour. Le représentant légal de l'enfant est convoqué dans la forme indiquée ci-dessus.

» Il est statué par la Cour comme il est dit à l'article suivant.

» Dans le cas où l'adoption n'aurait pas été prononcée, si un fait nouveau se produit établissant que l'enfant remplit les conditions prévues à l'art. 1er, une nouvelle demande en vue de l'admission de l'enfant au titre de « Pupille de la Nation » peut être introduite devant le tribunal par les ayants droit ou à la requête du procureur de la République. »

« *Art. 7*. — Après avoir entendu le ministère public, et sans aucune forme de procédure, le Tribunal ou la Cour prononce en ces termes :

« La nation adopte » (ou « n'a pas adopté ») « le mi- » neur X... »

» Le recours en cassation est ouvert contre toute décision d'admission ou de rejet. »

« *Art. 8*. — Dans le mois qui suit l'expiration du délai d'appel, ou, en cas d'appel, dans le mois qui suit l'arrêt de la Cour, mention de l'adoption, si elle a été prononcée, est faite, à la requête du ministère public, en marge de l'acte de naissance de l'enfant, et il ne pourra être délivré d'expédition de cet acte sans que ladite mention y soit portée. »

« *Art. 11*. — L'Office national a pour attribution de :

» 1° Prendre ou provoquer toute mesure d'ordre général jugée nécessaire ou opportune, en faveur des Pupilles de la Nation ;

» 2° Répartir entre les Offices départementaux les subventions de l'Etat ou le produit des fondations, dons ou legs à lui faits, sans affectation spéciale ;

» 3° Accorder directement des subventions aux établissements ou œuvres recueillant, entretenant des Pupilles de la Nation ou leur venant en aide ;

» 4° Donner son avis sur :

» *a*) Les règles générales applicables à la gestion financière des biens, meubles et immeubles, des ressources de toute nature des Offices départementaux ;

» *b*) Les conditions générales suivant lesquelles des subventions pourront être accordées par les Offices départementaux, dans la limite de leurs ressources, aux parents, aux tuteurs, aux établissements publics ou privés, aux associations, aux particuliers gardiens de pupilles ;

» *c*) Les conditions générales auxquelles devront satisfaire les associations ou groupements philanthropiques ou professionnels, les fondations ou les particuliers, pour recevoir, par l'intermédiaire des Offices, la garde des pupilles ;

» 5° Statuer, dans les conditions exposées ci-après, sur les recours formés contre les décisions prises par les Offices départementaux ;

» 6° Diriger et coordonner l'action des Offices départementaux en vue de l'exécution de la présente loi ;

» 7° Publier un bulletin périodique dans le but de vulgariser ses actes et instructions, de servir de lien entre les divers organismes créés par la présente loi, de mettre en lumière les faits concernant l'administration des pupilles et notamment les noms des bienfaiteurs des orphelins de la guerre ;

» 8° Adresser, chaque année, au président de la République, sur l'exécution de la présente loi, un rapport, qui sera publié au *Journal Officiel*, contenant, notamment, des statistiques détaillées sur les budgets de l'Office national et des Offices départementaux, ainsi que la liste des subventions distribuées durant l'année aux associations professionnelles ou charitables exerçant le patronage des orphelins de la guerre. »

« *Art. 12*. — L'Office national, administré par le Conseil supérieur de l'Office et présidé par le ministre de l'Instruction publique, est composé de cent dix-huit membres, représentants de la nation, des Conseils généraux et municipaux, des grands corps de l'Etat et des groupements sociaux, savoir :

---

(1) « Loi modifiant diverses dispositions de la loi du 27 juill. 1917, instituant des Pupilles de la Nation. »

(2) *In extenso* dans *D. C.*, t. 1er, pp. 350-360.

(3) *In extenso* dans *D. C.*, t. 2, pp. 165-166.

(4) Précitée.

» Trois sénateurs élus par le Sénat et quatre députés élus par la Chambre des députés ;

» Le président du Conseil municipal de Paris ; le président du Conseil général de la Seine ; les maires des cinq plus grandes villes de France ; les présidents des Conseils généraux des cinq départements les plus peuplés ;

» Un membre du Conseil d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le premier président de la Cour de cassation ou son délégué, les directeurs de l'Enseignement primaire, secondaire et supérieur, au ministère de l'Instruction publique, le directeur de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture, le directeur de l'Enseignement technique, le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, le directeur de l'Assistance publique de Paris, un membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris, désigné par cette assemblée ; un membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, désigné par cette assemblée ; le directeur des Affaires civiles et du Sceau au ministère de la Justice ; un représentant de chacun des ministères suivants : de la Guerre, de la Marine, des Finances, des Affaires étrangères, du Travail et des Colonies ;

» Le président de la Chambre de commerce de Paris, un délégué de l'Institut de France, un délégué de l'Académie de médecine, six délégués de l'un ou l'autre sexe des trois ordres d'enseignement, élus par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'un de ces délégués au moins devant être choisi parmi les membres du Conseil appartenant à l'enseignement privé ; six délégués du Conseil supérieur de l'Assistance publique ; six délégués des syndicats agricoles élus par le Conseil supérieur d'agriculture ; six délégués des syndicats patronaux et ouvriers élus par le Conseil supérieur du Travail ; six délégués de l'Office national des mutilés et réformés de guerre, élus par le Comité d'administration de cet établissement public ;

» Deux délégués des associations coopératives ouvrières de production et de consommation ; quatre délégués des sociétés de secours mutuels ; douze délégués de l'un ou l'autre sexe des associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre ; douze délégués de l'un ou l'autre sexe des associations des mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre et ascendants de combattants morts pour la patrie.

» Un règlement d'administration publique déterminera la procédure à suivre pour l'élection des trente délégués prévus au paragraphe précédent.

» Les pouvoirs des membres élus ou délégués visés aux §§ 5 et 6 ci-dessus seront d'une durée de quatre années.

» Cinq membres nommés par décret parmi les personnes de l'un ou l'autre sexe, désignées par leur compétence spéciale ou leurs travaux.

» L'Office national s'adjoindra, pour une durée de quatre ans, jusqu'à concurrence du quart de ses membres élus, des femmes s'étant signalées par leur dévouement aux œuvres protectrices de l'enfance ou des orphelins de la guerre, ainsi que deux pères et deux mères dont les enfants auront été adoptés par la nation.

» Les fonctions des membres du Conseil supérieur de l'Office national des Pupilles de la Nation sont gratuites.

» Toutefois, une indemnité de déplacement et de séjour pourra être accordée à ceux des membres de ce Conseil résidant hors du département de la Seine, dans les conditions qui seront établies par une loi de finances. »

« *Art. 13.* — Dans l'intervalle de ses réunions, le Conseil supérieur est représenté par une section permanente, dont il détermine lui-même la composition, en ce qui concerne les membres de l'un et l'autre sexe, le fonctionnement et les pouvoirs. L'Office est représenté en justice ainsi que dans les actes de la vie civile par le président de la section permanente.

» La durée des pouvoirs de la section permanente est de trois années. »

« *Art. 14.* — Les Offices départementaux ont pour attribution de :

» 1° Veiller à l'observation, au profit des Pupilles de la Nation, des lois protectrices de l'enfance, des règles du Code civil en matière de tutelle, ainsi que des mesures de protection de la présente loi ;

» 2° Pourvoir au placement, dans les familles ou fondations, ou dans les établissements publics ou privés d'éducation, des pupilles dont la tutelle ou la garde provisoire est confiée à ses membres et de ceux dont les parents ou tuteurs sollicitent son intervention à cet effet ;

» 3° Accorder des subventions, dans la limite de leurs disponibilités financières, en vue de faciliter l'entretien, l'éducation et le développement normal des pupilles dont le père, la mère, le tuteur ou le soutien manqueraient des ressources nécessaires à cet effet ;

» 4° Veiller à ce que les associations philanthropiques ou professionnelles, les établissements privés ou les particuliers ayant obtenu par l'intermédiaire des Offices départementaux la garde des Pupilles de la Nation, ne s'écartent pas des conditions générales imposées par le règlement d'administration publique ;

» 5° Créer des sections cantonales dont les membres seront les délégués dans chaque commune de l'Office départemental. La constitution et le rôle des sections cantonales sont spécifiés aux art. 17 et 18.

» La section cantonale intéressée sera consultée sur l'emploi des dons et legs faits avec affectation spéciale. »

« *Art. 15.* — Les Offices départementaux comprennent, avec le préfet comme président de droit, des représentants locaux, des représentants de l'Etat, des représentants des groupements sociaux, savoir :

» Quatre conseillers généraux élus pour trois ans par le Conseil général ;

» Le procureur de la République ou son substitut ; l'inspecteur d'Académie ou un inspecteur primaire désigné par lui ; un instituteur et une institutrice désignés par leurs collègues ; le directeur départemental des services agricoles ; un inspecteur du travail ; une inspectrice du travail ; deux membres, homme et femme, de l'enseignement professionnel, industriel, agricole ou commercial, élus par leurs collègues ; l'inspecteur de l'enseignement technique ;

» Trois délégués, dont une femme, élus par les membres des Chambres de commerce et les membres des Chambres syndicales patronales du département ; trois délégués, dont une femme, élus par les Chambres syndicales ouvrières départementales ; trois délégués, dont une femme, élus par les associations et syndicats agricoles du département ; trois délégués, dont une femme, élus par les associations coopératives ouvrières de production et de consommation du département ; deux représentants, dont une femme, élus par les établissements de bienfaisance privés ; trois délégués cantonaux du département ; trois délégués des sociétés de secours mutuels du département (cinq pour le département de la Seine, dont trois pour Paris) élus par les Conseils d'administration de ces sociétés ; trois délégués élus par la Chambre départementale d'agriculture ;

» Neuf délégués, dont trois femmes, élus par les membres des associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre ;

» Neuf délégués, dont trois femmes, élus par les membres des associations ou sections départementales d'associations de mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre et ascendants de combattants morts pour la patrie.

» La durée des pouvoirs des membres élus est de trois années.

» Un règlement d'administration publique déterminera les modalités à suivre pour élire les délégués prévus aux trois paragraphes précédents.

» L'Office départemental nomme, pour une durée de deux ans, une section permanente dont les membres sont pris dans son sein, et dont un tiers est représenté par des femmes. Le président de la section permanente représente l'Office en justice, ainsi que dans les actes de la vie civile.

» Les fonctions des membres des Offices départementaux sont gratuites, mais les Conseils généraux pourront voter des frais de déplacement. »

« *Art. 17.* — L'Office départemental choisit dans chaque canton des correspondants parmi les délégués cantonaux, les maires, les conseillers municipaux, les instituteurs et institutrices, et les particuliers de l'un ou l'autre sexe offrant toutes garanties de moralité et de compétence, notamment parmi les membres des sociétés protectrices de l'enfance et les membres des associations de mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre, ascendants de combattants morts pour la patrie, d'anciens combattants.

» Ces correspondants forment la section cantonale, dont le conseiller général, le ou les conseillers d'arrondissement et le maire du chef-lieu sont membres de droit. La section cantonale choisit son président, désigne une Commission permanente, qui comprend un tiers de femmes, et en détermine le fonctionnement et les pouvoirs. »

« *Art. 20.* — Si, dans les quinze jours qui ont suivi l'ouverture de la tutelle, la réunion du conseil de famille

n'a pas été requise par le parent compétent, le juge de paix du lieu d'ouverture de la tutelle est tenu de convoquer d'office le conseil de famille. Il peut provoquer par décision de justice l'exclusion des personnes qu'il considère comme incapables ou indignes.

» A défaut des personnes prévues par les art. 407 et suivants du Code civil, modifiés par la loi du 20 mars 1917, pour composer ou compléter le conseil de famille du Pupille de la Nation, le juge de paix fait appel d'abord aux membres, de l'un ou l'autre sexe, de l'Office départemental et des sections cantonales, ensuite à toutes autres personnes agréées par l'Office départemental. Toutefois, le mari et la femme ne peuvent faire partie du même conseil de famille.

» Une expédition de toute délibération du conseil de famille est envoyée immédiatement par le juge de paix au procureur de la République et à l'Office départemental. Les frais exposés pour les délibérations des conseils de famille sont acquittés par l'Etat, au titre des frais de justice, lorsqu'ils ont exclusivement pour objet l'application de la loi sur les Pupilles de la Nation. »

« *Art. 21.* — S'il n'existe ni ascendants ni tuteur testamentaire, ou si ceux-ci sont excusés de la tutelle ou en ont été exclus, le conseil de famille peut décider que la tutelle sera confiée à l'Office départemental, qui la délègue ensuite, sous son contrôle, soit à un de ses membres, soit à toute autre personne de l'un ou l'autre sexe agréée par lui. En ce cas, il n'est pas institué de subrogée tutelle, et les biens du tuteur délégué ne sont pas soumis à l'hypothèque légale instituée par l'art. 2121 du Code civil. »

« *Art. 23.* — A la première réunion du conseil de famille, le juge de paix fait connaître à l'assemblée les dispositions de la présente loi et invite le conseil à délibérer sur l'utilité de la désignation par l'Office départemental d'un conseiller de tutelle, de l'un ou l'autre sexe, pour seconder l'action morale du tuteur sur l'orphelin et protéger celui-ci dans la vie.

» Au cas où la tutelle est exercée par la mère, par un ascendant ou par un tuteur testamentaire, l'assentiment de la tutrice ou du tuteur est indispensable pour l'institution d'un conseiller de tutelle, qu'ils ont qualité pour proposer et dont le choix est subordonné à leur agrément.

» Au cas de tutelle dative, il y a toujours lieu à la désignation d'un conseiller nommé par l'Office départemental, soit sur la proposition du conseil de famille, soit d'office en cas de non-présentation ou de non-agrément. »

Il est ajouté à l'*art.* 28 un deuxième alinéa ainsi conçu :

« Les emplois rétribués des divers services concernant les Pupilles de la Nation sont réservés, de préférence :

» En première ligne, aux mutilés, veuves de guerre non remariées, Pupilles de la Nation, ascendants de militaires morts pour la France ;

» En deuxième ligne, aux anciens combattants. »

« *Art. 32.* — Des règlements d'administration publique détermineront les conditions d'application de la présente loi, notamment :

» 1° Le fonctionnement de l'examen médical à l'effet d'apprécier les blessures ou maladies contractées par des faits de guerre et la diminution totale ou partielle de la capacité de travail ;

» 2° Les règles et conditions d'établissement et de fonctionnement de l'Office national prévus aux art. 9 et 12 ;

» 3° L'élection des délégués aux Offices départementaux prévus à l'art. 15 ;

» 4° Les conditions d'aptitude à recevoir des pupilles prévues à l'art. 26 ;

» 5° La composition et le fonctionnement de l'Office départemental pour le département de la Seine et la ville de Paris, ainsi que les règles administratives et financières auxquelles il sera soumis ;

» 6° Les règles et conditions relatives à la gestion et à la manutention des deniers des pupilles placés sous la tutelle de l'Office départemental, ainsi qu'à la garantie de leurs intérêts ;

» 7° Les règles fixant les conditions de recrutement, les taux des traitements, les règles d'avancement du personnel des Offices départementaux, secrétaires généraux et autres employés ;

ART. 2. — Les règlements d'administration publique prévus sous les n°s 2, 3 et 5 du présent article devront être rendus dans le délai d'un mois à compter de la promulgation de la présente loi. Il sera procédé trois mois après aux élections des représentants des associations des mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre et ascendants de combattants morts pour la patrie.

ART. 3. — Les art. 3 et 5 de la loi du 24 juill. 1917 sont abrogés.

ART. 4. — La présente loi est applicable aux colonies dans les conditions déterminées par l'art. 19 de la loi du 29 mars 1918.

Un décret fixera les conditions d'application de la loi du 27 juill. 1917, modifiée par la présente loi, aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Il sera également statué par décret sur les conditions d'application de la loi du 27 juill. 1917, modifiée par la présente loi, aux Pupilles de la Nation résidant à l'étranger.

Fait à Paris, le 26 octobre 1922.

A. MILLERAND.

Le président du Conseil,
ministre des Affaires étrangères,
R. POINCARÉ.

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,
MAURICE COLRAT.

Le ministre de l'Intérieur,
MAURICE MAUNOURY.

Le ministre de l'Instruction publique,
LÉON BÉRARD.

Le ministre des Colonies,
A. SARRAUT.

Le ministre de la Guerre et des Pensions,
MAGINOT.

N. B. — Me AUGUSTE RIVET a donné de la loi du 27. 7. 17 un commentaire précis et détaillé dans la *Documentation Catholique*, t. 1er, pp. 569-576, 635-639 ; — t. 2, pp. 808-811 ; — t. 3, pp. 168-174, 501-511, 758-768 ; — t. 4, pp. 278-288.

Ce commentaire, accompagné du texte complet de tous les documents législatifs et administratifs concernant le même sujet, a été publié à part sous le titre *Législation sur les Pupilles de la Nation*. Il forme un volume de 358 pages. C'est l'ouvrage le plus complet sur cette question. Prix, 5 francs; port, 0 fr. 30. — Paris, Bonne Presse.

RÉPONSES MINISTÉRIELLES PRATIQUES

Assistance aux femmes en couches

Admission d'urgence et admission normale. — Comment les intéressées peuvent se réserver la faculté d'un recours en cas de rejet de leur demande.

11 843. — M. Crespel, *député, expose à* M. le ministre de l'Hygiène *que la circulaire du 9 août 1913, relative à l'application de la loi des 17 juin-30 juill. 1913 sur l'assistance aux femmes en couche, fait connaître qu'aucun recours n'est possible contre le refus opposé ou par le bureau de bienfaisance, ou par le maire, à une demande d'admission d'urgence, et demande : 1° quelle serait la situation d'une postulante qui aurait vu sa demande d'admission d'urgence rejetée par le maire ; si elle pourrait demander l'établissement d'un dossier régulier qui serait soumis à l'instruction normale, et ce, afin de pouvoir, au besoin, présenter un recours devant la Commission cantonale ; 2° si le maire est dans la légalité lorsqu'il refuse la constitution du dossier en se basant sur sa première décision relative à l'admission d'urgence.* (Question du 19 janv. 1922.)

RÉPONSE. — La procédure d'admission instituée par les art. 12 à 19 de la loi du 15 juill. 1893, auxquels renvoie l'art. 6 de la loi du 17 juin 1913, ne prévoit aucun recours contre le refus d'admission d'urgence opposé soit par le bureau d'assistance, soit, à défaut, par le maire. Le maire est donc fondé à refuser la constitution de tout nouveau dossier. L'absence de recours s'explique d'ailleurs par l'impossibilité où se trouverait généralement la Commission cantonale de statuer en temps utile dans les cas urgents dont il s'agit. Pour se réserver la faculté d'un recours, les postulantes doivent présenter leur demande aussi longtemps que possible avant la date présumée de leur accouchement, de manière à bénéficier de l'admission normale et à pouvoir se réserver un droit de recours en cas de rejet de leur demande. (*J. O.*, Ch., s. du 10. 2. 22, p. 374, col. 2-3.)

Enquêtes sociales

SITUATION DE LA BOURGEOISIE FRANÇAISE

La Société d'Economie sociale et des Unions de la Paix sociale, fondée par Frédéric Le Play, a tenu sa XLIe Session annuelle, à Paris, du 30 mai au 2 juin derniers. M. Lefebvre du Prey, député, ancien ministre de l'Agriculture, présidait, assisté de M. L. Duval-Arnould, député de Paris, président en exercice.

A la séance d'ouverture, deux communications pleines d'intérêt et d'actualité ont été lues, la première par M. P. DU MAROUSSEM, *ancien président de la Société, la seconde par* M. CHARLES-BRUN, *délégué général de la Fédération régionaliste.*

Nous en reproduisons le texte, publié par la Réforme sociale *(juill.-août 1922).*

Le budget d'une famille en 1882 et en 1922

COMMUNICATION DE M. P. DU MAROUSSEM

On m'a demandé de brosser devant vous le tableau de la *Situation d'une famille française au temps de Le Play et de nos jours.* Nous dirons, si vous le voulez bien, « Cinématographie d'un budget familial en vingt-cinq minutes ». C'est la seule répartition que puisse m'accorder le programme de ce soir.

Le Budget sera un budget bourgeois. Pourquoi pas ouvrier ? Je vais vous le dire.

C'est que le monde ouvrier a suivi au point de vue bien-être une direction très particulière... Alors que les socialistes, appuyés sur les orthodoxies, proclamaient la *Loi d'airain*, c'est-à-dire l'équilibration des besoins stricts et des salaires, ceux-ci se sont élevés beaucoup plus rapidement que ceux-là, entraînant au profit de la main-d'œuvre une période extraordinaire de largesse et de satisfaction. Ce qui n'est pas la note normale pour la bourgeoisie.

En second lieu, la famille bourgeoise que nous allons choisir ne sera pas une famille des régions dévastées. Si l'on est dévasté, grâce aux dommages de guerre, la situation peut encore être sauvée. Elle sera tirée — ce qui est beaucoup plus dangereux pour elle — d'une région épargnée.

Au temps de Le Play.

Enfin, à quelle date allons-nous fixer l'époque de comparaison avec la vie actuelle ?

Au temps de Le Play. Notre illustre fondateur a publié « Les Ouvriers européens » en 1856 ; il est mort en 1883 ; le point culminant de sa carrière a été 1867, au moment où, commissaire général de l'Exposition qui demeurera le modèle du genre, il annonçait en pleine gloire impériale « l'attaque de la Prusse pour la conquête de l'Alsace et aussi l'incendie des Tuileries » ! Cette date, nous la fixerons un peu avant la mort du grand Enquêteur, entre 1878 et 1883. L'époque est importante : elle est le dernier prolongement de la phase impériale, au point de vue économique. C'est à partir de 1878 que la politique libre-échangiste, si bienfaisante, jette ses derniers feux et que se prépare la période protectionniste de 1892, à partir de laquelle la vie devait naturellement renchérir, en même temps que la prospérité s'affirmait.

Recettes.

La famille que nous considérons appartient à cette élite bourgeoise mi-terrienne, mi-urbaine, qui fournissait à l'ancien régime ses magistrats locaux, et au régime impérial ses fonctionnaires (nuance de la famille Huot de Goncourt, dont M. Frédéric Masson donnait l'autre jour dans le *Gaulois* un aperçu historique fort attachant). Nous sommes en 1882. Le chef de famille est un fonctionnaire retraité : 3 000 francs de retraite ; 9 000 francs de revenus en domaines, rentes sur l'Etat, pas de fonds industriels, valeurs diverses relevant de la catégorie dite pupillaire. L'esprit rentier a fortement imprégné la race; qui entend vivre d'un travail considéré, mais aussi de ses ressources héréditaires, dues à l'épargne, aux héritages, toute spéculation mercantile mise à part.

Une note assez curieuse : le chef de famille a joué, précisément au moment de la retraite, une partie financière d'une certaine audace. Une banque nouveau système s'était fondée ; il y a risqué une dizaine de mille francs afin d'assurer à lui et à son fils une place d'administrateur. La combinaison, construite cependant par un homme habile et honnête, a échoué (elle devait être reprise plus tard). Cette perte a été comblée en deux ans d'économies, et la famille n'en a pas gardé d'amertume, bien qu'elle y ait acquis une prudence encore plus marquée.

La famille se compose de cinq personnes : le père, la mère, le fils, deux domestiques femmes. Elle partage son existence entre Paris pour la période hivernale, et une grosse bourgade agricole de l'Ouest où elle se réinstalle à la fin de juillet, avec l'appoint d'un journalier faisant fonction de domestique homme.

Dépenses.

Nous relevons sur le livre de dépenses qui nous a été confié que, même à Paris — et les réceptions exceptionnelles sont à part, — la dépense pour la nourriture équivaut à 300 francs par mois, soit 3 000 francs par an.

A cet égard, n'oublions pas la remarque fondamentale si souvent formulée par les monographies des familles ouvrières. Sur l'ensemble des dépenses de celles-ci, la section I, dite de la nourriture, atteint presque toujours, jadis (à l'époque 1882-1894 notamment), les trois quarts de la dépense totale. Dans les deux monographies qui peuvent servir d'étiage à la vie de Paris, comme le zouave du pont d'Alma sert d'étiage à la Seine, le charpentier de 1856 et celui de 1890, la nourriture atteint près des trois quarts pour le premier et à peu près les cinq septièmes pour le second. Naturellement, le rapport s'abaisse avec le bien-être des classes ouvrières, et il est bien plus faible chez l'élite bourgeoise, puisque l'élite est par définition le milieu des unités familiales le moins asservi par les besoins matériels.

Autre remarque, capitale également : sur le total de la nourriture, le pain, la viande, le vin, représentent exactement 75 % pour le charpentier — compagnon du devoir, — et à peu de chose près 75 % pour le charpentier indépendant, ce qui veut dire que l'effort contre la vie chère doit surtout converger vers ces trois articles d'alimentation.

L'habitation représente alors la sage proportion du sixième : 1 600 × 6 = 9 600 (au lieu de 12 000). Avec le chauffage et les divers accessoires, éclairage, mobilier, le 1/6 n'est pas dépassé, soit en tout 2 000 francs.

Les vêtements comportent pour les trois membres de la famille, de 1 600 à 1 800 francs. Les besoins moraux, théâtres, dépenses universitaires, voyages, atteignent 3 000 francs, d'où il fallait dégager 500 francs pour la résidence dans une station balnéaire (chef de famille et son fils) pendant vingt jours.

A l'occasion de cet alinéa, deux remarques sont nécessaires ; l'époque de 1879-1882, à laquelle nous songeons, a imprimé une accélération au prix des places dans les théâtres. Néanmoins, voyez la différence formidable qui sépare le prix de ces places des prix de nos jours :

	Alors	De nos jours
A l'Opéra (l'Opéra de Garnier, le même que de nos jours).		
Fauteuil d'orchestre	13 » s. loc. (7 fr. 50 en 49)	30 »
Français.		
Fauteuil d'orchestre	6 » s. loc. (5 fr. en 49)	16 »
Odéon.		
Fauteuil d'orchestre	6 » (4 fr. en 49)	9 »
Opéra-Comique.		
Fauteuil d'orchestre	7 » (5 fr. en 49)	15 90

et nous ne parlons pas des petits théâtres de quartier (Cluny) où l'étudiant, avec sa carte, ne payait qu'un franc, si nos souvenirs sont fidèles.

Et la vie de l'étudiant ! Une famille pouvait, sans aucun doute, comme la famille visée par le présent exposé, garder à domicile les jeunes gens qui suivaient l'enseignement supérieur (droit et médecine) ; mais si l'étudiant vivait seul, il se contentait parfaitement de 300 francs par mois, pendant dix mois, au lieu de 700 ou 750 francs au moins pour aujourd'hui.

La chambre coûtait de 40 à 45 francs ; la pension, 90 francs pour les deux repas, avec l'ordinaire coté aujourd'hui 7 francs par repas, avec le chauffage et le vêtement, il fallait compter 200 francs, ce qui laissait à peu près 3 francs par jour d'argent de poche, chiffre assurément respectable pour l'époque.

Quant aux restaurants, si l'on doit mettre à part certains établissements de luxe comme Voisin ou le Café anglais, où deux convives pouvaient se livrer à l'orgueil d'une addition de trois louis (ou 60 francs), que l'on n'oublie pas l'ordinaire offert aux Parisiens de marque jusqu'en 1912 par le café Riche (fermé de nos jours), 5 francs sans le vin ! Pour 4 francs, un ordinaire satisfaisant pouvait être servi ! Quelle figure cet ordinaire d'alors ferait contre le service à 12 ou 15 francs sans le vin, que nous présentent aujourd'hui certains établissements de luxe apparent et de réalité modeste !

De nos jours.

Nous arrivons à la famille de nos jours.

Ce qu'elle présente comme trait caractéristique, cette famille qui a naturellement changé à quarante années de distance (tout évolue et se modifie), c'est l'accroissement de son effectif. Elle se compose de six personnes : le chef d'aujourd'hui (le jeune étudiant de jadis), sa femme et quatre enfants.

L'autre trait : « des revenus fortement augmentés ». Au lieu des 12 000 francs de jadis (après la retraite du père) et des 18 000 francs de pleine activité, nous trouvons un encaissement actuel de 80 000 francs ! La baisse de la puissance d'échange de l'argent en est la cause. La composition de la fortune n'a pas été radicalement modifiée. Le cadre de l'existence a peu changé. Résidence campagnarde un tiers de l'année, résidence parisienne, deux tiers.

Recettes.

Les revenus des domaines terriens (qui se sont plutôt arrondis) atteignent environ 12 000 francs net, sous déduction des frais d'entretien et des impôts, conformément à la sage formule du contribuable sur sa feuille de déclaration en vue de l'impôt global sur le revenu.

La fortune mobilière comprend surtout de solides valeurs industrielles assurant plus de 7 000 livres de rente ; plus 2 000 francs de coupons divers provenant de la dot de la femme, enfin 1 000 francs d'intérêts hypothécaires, au total 10 000 francs.

Les revenus généraux immobiliers et mobiliers se sont donc élevés à 22 000 francs au lieu de 9 000 francs avant. Le niveau va s'exhausser prochainement à la suite du relèvement de certains baux stabilisés par les lois du moratorium.

Mais le côté *travail* a manifestement amélioré la situation de la famille bourgeoise. Son chef est devenu administrateur de différentes Sociétés, et il perçoit à ce titre environ 12 000 francs de jetons de présence.

Une situation de 36 000 francs, provenant d'une place de directeur général dans une Compagnie industrielle, l'a rétabli à elle seule dans le bien-être qui correspondait autrefois aux 12 000 francs de traitement d'un professeur au Collège de France ou d'un directeur de ministère.

Une dizaine de mille francs d'opérations annuelles accomplies par des tractations diverses porte donc ses appointements fixes au chiffre de 58 000 francs au lieu de 3 000 de retraite de son père :

58 000 + 22 000 = 80 000 francs.

Dépenses.

Elles dépassent 47 000 francs par suite de la progression que l'on sait, progression que le chef actuel du groupe familial a tâché de compenser au fur et à mesure par la montée de ses gains.

Avec deux enfants au collège qui coûtent annuellement chacun 8 000 francs sans compter les faux frais et un fils jeune ingénieur dans une usine qui satisfait à peu de chose près à ses besoins, sauf 150 francs par mois, la dépense pour la nourriture de quatre personnes (le chef, sa femme, deux domestiques) est représentée par 1 000 francs par mois.

Le loyer revient à 8 400 par an, plus le téléphone, 750 francs, plus les impôts de Paris.

Les vêtements peuvent être évalués à 5 000 francs ; les voyages, les dépenses diverses dépassent 6 000 francs.

Avec la réception des périodes des vacances, il faut bien évaluer les dépenses totales annuelles à 47 000 francs, ce qui représente un peu plus de la moitié des ressources familiales (47 000 au lieu de 10 000 jadis).

Nous aurons donc assisté au *triplement* des

dépenses, qui auraient dû passer au *quadruplement* s'il ne s'agissait pas d'une famille non déracinée, vivant une partie de l'année à la campagne, et tirant de ses propriétés d'importants éléments de subsistance en nature.

Les 33 000 francs de reliquat entre les dépenses et les ressources servent d'abord à payer deux assurances sur la vie, et enfin à solder une dette que le chef de famille avait contractée en vue de l'établissement d'un enfant qu'il a fallu doter.

Conclusion.

En conclusion, cette famille des régions épargnées aurait subi la loi commune de la diminution et de la déchéance si elle ne s'était pas d'abord fortement ancrée dans la terre natale et ensuite soutenue par le travail à Paris.

Elle a imité, dans sa sphère plus intellectuelle, les ouvriers maçons émigrants de la Creuse qui coordonnent l'exploitation d'un domaine rural avec le labeur urbain d'un métier.

Elle a transformé à temps les valeurs à revenus fixes en valeurs industrielles bien situées, loin des champs de bataille, ce qui a évité certains gains, mais aussi certaines pertes (on ne s'enrichit pas toujours dans les incendies). Elle n'a conservé ni Russe, ni Autrichien, ni Turc.

Aussi, quel a été pour elle le résultat obtenu ?

Ses *revenus héréditaires* ont grandi à peu près suivant la règle triple : 9 000 francs à 22 000 francs, qui seront portés prochainement à 25 000 francs.

Le capital national a passé de 250 milliards en 1882 à 750 milliards en 1922 ; la famille a gardé ses distances.

Vis-à-vis des familles anglaises et américaines, c'est-à-dire profitant de la forte monnaie, elle a également « sauvé la face » ; elle ne s'est pas laissé dépasser, puisqu'elle a toujours, surtout grâce à ses 58 000 francs d'appointements, acquis un revenu annuel de 27 000 francs qui la maintiennent à son niveau passé.

Il faut reconnaître que, dans cinq ou six ans, le chef sera lui aussi mis à la retraite, comme le fut jadis son père, et que, par suite, cette force s'amoindrira.

Enfin la famille a élevé quatre enfants et elle a doublé sa force ethnique. Elle a bien mérité de l'effort national, et comme elle avait reçu la bonne doctrine, vers 1882, du fondateur de notre école, elle a vérifié par elle-même la solidité des principes enseignés ; principes qui permettent de sortir meilleurs et plus forts des pires rafales : le culte du travail et de la vie. (*Applaudissements prolongés.*)

La grande pitié des classes moyennes après la Grande Guerre

COMMUNICATION DE M. CHARLES-BRUN

Je vous promets, en débutant, de me garder du grave défaut où je suis tombé naguère. Il y a deux ans, à cette même place, je m'étais permis, avec une présomption dont je m'accuse, de vous dicter une méthode à l'usage des nouveaux pauvres, quelque chose comme un abrégé de l'art d'être heureux sans rentes. De ma bonne humeur (qui sait ? peut-être un peu résignée) on a tiré cette conclusion inattendue que je devais être comblé des biens de fortune, et que mes conseils ironiques étaient une méchante raillerie des ruines et des souffrances nées de la guerre ! Je m'engage donc à être sérieux, ce soir, sérieux comme un rapporteur ordinaire de la Société d'Economie sociale. (*Rires.*)

Qu'est-ce que les « classes moyennes » ?

Tout à l'heure, M. le président avait l'obligeau[nce] de rappeler ma participation aux Congrès de l'As[so]ciation des classes moyennes. Ces pauvres class[es] moyennes ! Nous les défendions, en effet, avant [la] guerre : nous tâchions d'améliorer leur sort. Aujou[rd']hui, c'est de leur « grande pitié » que j'ai char[ge] de vous entretenir. Mais il me faut, auparavant, fai[re] l'observation préliminaire, et devenue quasi ritue[lle] en un pareil sujet : c'est que l'expression de « class[es] moyennes » est bien mauvaise. D'une part, rien [de] plus flottant : il s'opère, surtout à notre époque, [de] constants échanges entre les classes. S'il y a jama[is] eu des cloisons étanches, elles ont bien disparu. [D'] l'autre, qui dira où commencent et où finissent [les] « classes moyennes » ? Y ferons-nous entrer ce[tte] bourgeoisie, dont on vous parlait si bien il y a u[n] instant, qui gagnait 12 000 francs par an en 1878 [et] en gagne 80 000 aujourd'hui ? Il me semble que [ce] serait singulièrement les élargir ou les exhausser. [Je] préfère ne désigner de ce nom, comme on le f[ait] d'habitude, puisque, après tout, il ne s'agit q[ue] d'une convention de langage, que la petite bou[r]geoisie, le magistrat, l'officier, jusqu'au grade [de] chef de bataillon inclus, si vous voulez, l'employ[é] et non cet employé supérieur que l'on dote, vient-[on] de nous dire, de 36 000 francs annuels pour dirig[er] une entreprise, le professeur, l'avocat et le médeci[n], ceux du moins qui ne font pas de leur sacerdoce u[ne] affaire et n'exigent pas des sommes fabuleuses po[ur] une consultation douteuse ou pour une opératio[n] manquée. (*Rires.*)

Mais que signifie cette arbitraire distinction ? E[t] si nous définissons ainsi les classes moyennes, par o[ù], je vous prie, les séparerons-nous des prolétaires [?] Quel est le prolétaire, de l'ouvrier qui gagne [de] 25 à 40 francs par jour et obtient l'assistance jud[i]ciaire, ou de l'avocat qu'il fait travailler gratuit[e]ment, après des années coûteuses d'études et les fra[is] d'un établissement nécessaire ? De ce même ouvri[er] qui fait ses huit heures, ou du médecin qui, la nu[it] et le jour, doit se déranger pour le soigner, s'[il] tombe malade ? Le prolétaire est-il le boulange[r] assez vite enrichi pour pouvoir vendre avantageus[e]ment son fonds de commerce en quatre ou cinq a[ns] et envoyer son fils au lycée ? Ou l'agrégé à la j[a]quette luisante que ce fils bien endenté méprise[ra] parce qu'il est pauvre ?

Et cependant ce très mauvais mot recouvre bie[n] une réalité, plus facile à sentir qu'à définir avec exa[c]titude. « Classes moyennes » ou « petite bour[]geoisie », c'est, avec des revenus assez faibles, cett[e] portion de la population qui garde une culture, un[e] éducation, un goût de la sociabilité, une aperceptio[n] du beau, une délicatesse de sentiments et de ma[]nières, une dignité de vie, par où elle s'élève fo[rt] au-dessus de ses revenus médiocres. On ne mérite[,] vraiment, d'y entrer qu'avec un minimum de « dis[]tinction », comme disent les anciens manuels d[e] civilité. Non que je veuille en tracer un tableau tro[p] flatteur, encore que l'on nous ait recommandé d'êtr[e] optimistes : les classes moyennes avaient des défaut[s]. Mais elles étaient, il n'y a pas très longtemps, l[a] partie la plus solide de notre race, le conservatoir[e] de nos qualités les meilleures. Chez elles, san[s] négliger de très honorables exceptions, se recrutaien[t] les élites sociales : c'était notre pépinière de capa[]cités.

Elles tendent à disparaître et perdent « tout crédit dans l'Etat ».

Qu'elles tendent à disparaître, et j'en parle déjà au passé, le danger est grand pour notre pensée et notre prestige. Tout le monde, dans un pays, ne peut pas faire des affaires. Sans doute, dans les affaires, on gagne beaucoup d'argent (à moins que l'on n'en fasse perdre aux autres) : mais de tels goûts et une telle compétence ne sont pas des dons universels. Je suis persuadé que beaucoup de nos intellectuels, à qui l'on conseille d'entrer dans cette voie, y réussiraient fort mal et n'arriveraient pas même à y retrouver leurs revenus de petite bourgeoisie. Les qualités du professeur, du magistrat, du médecin, de l'avocat, du savant, du fonctionnaire, ne sont pas les mêmes que celles du commerçant. Et, surtout, une nation ne vit pas uniquement par sa prospérité économique. Dieu préserve la France de devenir uniquement une nation d'hommes d'affaires ! (*Vifs applaudissements.*)

Le pis est que nous sommes pris, si j'ose dire, entre deux feux. Si trop de nouveaux riches, et quelques anciens, nous considèrent avec une nuance marquée d'apitoiement, la classe ouvrière ne nous aime pas. Le petit bourgeois qui maintient, au prix de Dieu sait quels sacrifices ! une certaine décence dans son intérieur et dans sa mise, est jalousé, parfois méprisé comme un oisif, par le « prolétaire » qui gagne autant et plus d'argent que lui. Il est en France beaucoup de gens pour croire que qui n'a pas les mains calleuses ne travaille pas véritablement. Préjugé stupide, dont nous n'aurons pas aisément raison. Bref, nous sommes en train de perdre tout crédit dans l'Etat.

Qu'elles se défendent ! Le faux « dogme » de « la supériorité pécuniaire ».

Battons notre coulpe, comme je vous y incitais il y a deux ans. Si l'on ne nous fait pas notre place, c'est que nous avons abdiqué. Nous avons trop respecté la richesse. En soi, la richesse n'est pas respectable : elle ne l'est que par ses origines et l'usage que l'on en fait. Le résultat apparaît déjà : nous faisons dans la vie une figure de plus en plus médiocre, parce que nous avons laissé l'argent devenir la plus haute valeur sociale, l'étalon sur lequel on juge un homme. Dans ces conditions, et dès que l'on considère le lettré et le savant pauvres comme des idéalistes impénitents, il n'est pas surprenant que nous devenions, aux yeux de la société moderne, des *minus habentes* envers qui l'on aurait bien tort de se gêner, en faveur de qui l'on ne prend aucune mesure de protection. N'acceptons pas, Messieurs, ce dogme de la supériorité pécuniaire : ne croyons pas qu'au-dessus de 25 ou de 30 000 francs de rentes le grand bourgeois nous soit, du fait même, supérieur. Traitons d'égal à égal avec lui, si son instruction, son éducation, sa valeur morale ne lui confèrent pas une autre prééminence. Et disons-nous que les classes moyennes, dont la prudence est une vertu, dont la mesure est une vertu, ne doivent pas changer ces vertus en une coupable timidité. (*Vifs applaudissements.*)

La question du logement.

Importance.

Prenez, par exemple, l'angoissante question du logement. Elle se pose en termes bien simples. Avant la guerre, le loyer moyen de la petite bourgeoisie, à Paris, allait de 1 500 à 2 500 francs, 3 000 au maximum. A 3 000, on hésitait déjà beaucoup. Si l'on prend pour coefficient de construction 3 ou 3 1/2, il est bien clair que, dès que la législation des loyers retombera dans le droit commun, le petit bourgeois se trouvera singulièrement empêché de payer 5 à 10 000 francs par an pour se loger. Qu'a-t-on fait pour lui ? et qu'a-t-il réclamé dans cet ordre d'idées ? La classe ouvrière a obtenu des lois sur les habitations à bon marché, plus que des lois, déjà des réalisations. Vous avez rendu hommage à leurs promoteurs. Certes, la lutte contre le taudis immoral et meurtrier est une belle chose. La dignité, la santé du prolétaire sont liées à l'usage d'une maison saine et propre. Mais ne croyez-vous pas que le problème du logement ait aussi son importance sociale quand il s'agit des classes moyennes ?

Pour ce petit bourgeois, cet avocat, ce médecin, ce fonctionnaire, ce professeur et ce magistrat, le logement convenable n'est-il pas la condition du culte du foyer et des vertus qu'il engendre ? N'était-ce pas là qu'il lui était loisible de recevoir quelques amis, de ranger ses livres, effroi des femmes de ménage et des maîtresses de maison ? (*Rires.*) Il y vivait médiocrement sans doute, mais avec décence. Quelques belles reproductions d'œuvres d'art, quelques bronzes, attestaient son goût et lui pouvaient donner l'illusion d'un petit musée à domicile. Enfin, c'était la sécurité et la tranquillité de son travail dans un décor simple, mais familier et commode. En vérité, les saines traditions de la bourgeoisie risquent de se perdre sans ce minimum matériel.

Or, j'y reviens, à part quelques projets louables, mais insuffisants, qu'a-t-on fait pour assurer le logement des classes moyennes ? Et, dans cette carence, n'avons-nous pas notre part de responsabilité ? M. Georges-Risler, traitant de cette question l'année dernière, au Musée social, faisait remarquer que, les classes moyennes et les travailleurs formant la grande majorité de la nation, il n'était guère possible à l'Etat d'intervenir en leur faveur. Le problème l'écrase. Cependant, il est bien intervenu en faveur de la classe ouvrière. Mais passons. Nous ne sommes pas très interventionnistes ici ; nous concevons à merveille que l'Etat ne se soit pas embarrassé pour nous. Symptôme un peu alarmant, à tout prendre. Un ensemble de citoyens éclairés, représentés au Parlement, ayant voix dans la presse, n'a pu obtenir, par suite de l'individualisme et de la timidité dont je parlais tout à l'heure, que les pouvoirs publics jettent un regard sur les classes moyennes !

Projets en cours.

Examinons, néanmoins, les projets en cours. On a dressé le plan d'une cité universitaire à Paris. C'est un fait reconnu que les étudiants ne trouvent plus à se loger. Le budget d'un jeune homme qui se destine aux carrières libérales se monte aisément à 7 ou 800 francs par mois et dépasse les facultés de sa famille si elle appartient, précisément, aux classes moyennes. On projette donc de créer, aux abords du parc Montsouris, une cité universitaire pour laquelle un don de dix millions a déjà été fait. Je ne sais si l'on a pensé à y loger également les professeurs. (*Applaudissements.*)

Le Conseil municipal de Paris a été saisi, le 14 avr. 1922, d'une note intéressante de M. Fernand Laurent « sur les moyens propres à faciliter la construction d'immeubles à loyers moyens ». Elle prévoit des loyers de 3 à 5 000 francs, soit environ le double de l'avant-guerre, alors que, nous l'avons dit, le coefficient de construction est 3 ou 3 1/2. Pour combler la différence, M. Fernand Laurent propose « l'association active de tous les intéressés » : loca-

taires, monde patronal (Chambres syndicales, grands magasins, grandes banques, etc.) et ville de Paris. La ville concéderait des terrains devenus libres par la démolition des fortifications, la plus large immunité fiscale, l'exonération des droits d'octroi sur les matériaux de construction, les matériaux provenant de l'enceinte. Le monde patronal fournirait le capital-actions ; le public, la foule des candidats-locataires, souscrirait à un « emprunt du logement », qui donnerait le capital-obligations.

Enfin, les Chambres syndicales du bâtiment viennent de proposer au préfet de la Seine la construction, sur l'emplacement des fortifications, d'immeubles à loyers modérés, destinés aux classes moyennes et, en particulier, aux travailleurs intellectuels. Cette construction serait assurée par la coopération de la ville et des constructeurs. Il s'agirait (toujours afin de maintenir l'augmentation des loyers au coefficient 2 au lieu du coefficient 3 ou 3 1/2), de consentir à ce genre d'immeubles une partie des avantages faits aux habitations à bon marché. La Ville fournirait le terrain et les moellons et entrerait comme actionnaire dans la Société de construction. En revanche, les immeubles lui feraient retour à l'expiration de la durée de la Société (1).

Voilà tout ce que je relève, et, si c'est une bonne indication, avouons que ce n'est pas encore grand'chose. Sages serons-nous, dans la crise, de compter davantage sur nous-mêmes que sur les pouvoirs publics et de nous organiser.

L'exemple des jardins coopératifs ouvriers de Draveil.

Au cours de cette même conférence, M. Georges-Risler nous proposait l'exemple des jardins coopératifs établis à Draveil pour 250 ouvriers. Profitant des avantages de la loi sur les habitations à bon marché, une Société coopérative a réparti le terrain entre ses adhérents. Ne pourrait-on pas, conclut avec raison M. Georges-Risler, constituer, sous le régime du droit commun, une association entre gens de classes moyennes en vue d'un résultat analogue ? Pourquoi les classes moyennes ne se grouperaient-elles pas pour acheter des terrains et y construire des immeubles ? Pourquoi, possédant encore une certaine influence, n'obtiendraient-elles pas quelques facilités des Compagnies de transports, afin d'entourer Paris d'une ceinture de modestes cottages, comme on en trouve partout en Angleterre ?

La crise de la domesticité.

Les points ne manquent pas sur lesquels, par d'ingénieuses initiatives, les classes moyennes pourraient remédier à leur « grande pitié ».

La question du logement est liée d'une façon très étroite à toutes les autres questions qui intéressent le foyer. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y a une crise de la domesticité, comme il y a une crise du logement. Double crise même : d'une part, on ne trouve pas facilement de domestiques et, de l'autre, ceux qui avaient autrefois des domestiques ne trouvent plus le moyen de les payer maintenant.

Est-ce un grand mal ? Je n'en suis pas assuré. Faisons donc plaisir à notre président ; soyons optimistes et essayons de tirer un peu de bien de ce mal.

Remarquez d'abord que chaque siècle s'est plaint de ses serviteurs et que cette nombreuse domesticité d'autrefois, que l'on oppose volontiers à la domesticité très réduite de nos jours, n'allait pas sans un assez grande nombre d'inconvénients. Si nous lisons les mémoires et les comédies du temps, nous relevons bien des doléances sur la paresse et la malhonnêteté des domestiques : en somme, on était assez mal servi par cette valetaille.

Les perfectionnements modernes y remédient partiellement.

A l'heure présente, un grand nombre de progrès matériels permettent de diminuer le nombre des domestiques et même de se passer de leur intermédiaire. Les maîtresses de maison qui se désolent parce qu'elles n'ont plus qu'une femme de ménage quelques heures par jour, songent-elles au temps où il fallait cuire le pain et faire les habits chez soi ? C'étaient, vous le savez, les grandes occupations des dames de l'antiquité : elles restaient chez elles et filaient la laine. Songent-elles également au temps où il fallait allumer le feu, où les calorifères n'existaient pas, où il fallait « faire » chaque soir les « lampes », cette autre terreur des ménagères au temps où le gaz et l'électricité n'existaient pas, où il n'y avait ni ascenseurs ni monte-charges, et où M. Forest n'avait pas encore inventé la marmite norvégienne ? (*Rires.*)

Ne fermons pas les yeux sur tant d'améliorations. Si dans tous les pays l'esprit démocratique s'est répandu et si l'on a de plus en plus de mal à trouver des domestiques, beaucoup d'inventions pratiques tendent à rendre le personnel de moins en moins utile. L'on peut prévoir que, dans un avenir assez rapproché, l'électricité exécutera un grand nombre des ouvrages qui se font encore à la main, que beaucoup de travaux manuels pourront se faire à la machine. Je vous citerai notamment ces appareils de nettoyage par le vide, qui commencent à rendre tant de services. Il y a là une voie dans laquelle on peut très résolument entrer. (*Applaudissements.*)

La disparition progressive des domestiques présente certains avantages.

Et puis, j'y reviens : il ne faut pas se plaindre sans contre-partie de la disparition progressive des domestiques. Reconnaissons que, dans cette petite bourgeoisie dont je m'occupe spécialement, la bonne à tout faire, qui représentait le plus souvent toute la domesticité, était une manière d'esclave, pour laquelle il n'y avait ni fêtes ni dimanches, et à laquelle bien souvent on témoignait très peu d'égards. Vous vous rappelez les belles campagnes qui ont été faites, notamment sur le logement des domestiques, les horreurs du sixième étage ; il est certain qu'il y avait là une situation lamentable et qui, de tous les points de vue, présentait de nombreux inconvénients.

D'autre part, cette promiscuité constante avec la maîtresse de maison n'était peut-être pas quelque chose d'excellent. Dans les grands établissements d'autrefois, dans ces maisons immenses où la domesticité était reléguée aux cuisines et à l'office, il n'en allait pas ainsi ; mais songez un peu à ces appartements modestes de 1 500 à 1 800 francs ; mettez là-

---

(1) Le 13 juillet, le Conseil municipal de Paris, sur rapport de M. E. Desvaux, a pris en considération ce projet. La convention et le cahier des charges seront soumis au Conseil dès la rentrée d'octobre.

D'autre part, notre collègue M. Dufourmantelle me communique un projet de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine. On sait que cet Office crée, en ceinture de Paris, un ensemble de cités-jardins. Certains de ses domaines (le Plessis-Piquet, Malabry) seraient réservés à la construction de maisons individuelles, dont la plus grande partie, pour observer les prescriptions de la loi, seraient des habitations à bon marché ouvrières, mais dont un certain nombre, plus élégantes et de loyer plus élevé, conviendraient aux classes moyennes. L'Office viserait en particulier le personnel enseignant.

dedans une petite bourgeoise en tête-à-tête avec une bonne ; vous devinez aisément les dissentiments et les malentendus qui en résultent ! Sans doute, il y avait là une façon de rompre la monotonie de l'existence, mais ce n'était pas la meilleure. La bonne devenait aussi la confidente. Les maris ont peut-être un peu gagné à la disparition de ces domestiques, sur lesquelles s'appuyait l'autorité de la femme, et dont, mon Dieu, elle se servait quelquefois un peu dans ses querelles conjugales ! (*Hilarité.*)

Rôle de la femme au foyer.

Eh bien ! oui, il faudra que, dans les classes moyennes, les femmes se souviennent qu'autrefois elles devaient se livrer, par suite des nécessités de l'époque, à beaucoup de travaux matériels ; beaucoup d'entre elles se plieront de bonne grâce aux travaux du ménage, elles ne se considéreront pas le moins du monde comme déshonorées, et leur santé s'en trouvera mieux (1). (*Applaudissements.*)

La femme ainsi obligée, dans beaucoup de cas, de s'occuper de son ménage, y apportera son intelligence et son ingéniosité. Il est facile, disions-nous, grâce à un certain nombre de procédés mécaniques, de restreindre aujourd'hui la part du travail manuel. Mais est-ce qu'on ne pourrait pas, en outre, tayloriser ce travail ? Est-ce qu'on n'y perd pas beaucoup de temps ? Je m'adresse à la conscience de toutes les maîtresses de maison : ne pourrait-on pas trouver dans des méthodes rationnelles un allégement ? Je leur signale un petit livre qui a été publié sur ce sujet en Amérique par Mme Frederick, et où la maîtresse de maison raconte comment, obligée de travailler par elle-même, afin de suppléer à la crise des domestiques, elle s'est aperçue qu'il y avait, dans la routine familiale, beaucoup de gestes que l'on pouvait mécaniser, abréger ou éviter. Elle est arrivée à établir une méthode logique pour le travail ménager, comme on l'a fait pour le travail spécial à telle et telle industrie. Elle combine si bien l'emploi de son temps qu'à midi tous les travaux de l'intérieur sont terminés et qu'elle peut consacrer ses après-midi et ses soirées à son développement intellectuel.

Quelques procédés — momentanés — d'association et de groupement.

Autre point. Est-ce qu'on ne pourrait pas recourir à quelques procédés d'association et de groupement ? Je sais bien que nous allons nous heurter à de grosses objections : à une objection de sentiment d'abord, à l'individualisme familial, si j'ose dire. Voyons, cependant, si l'on ne pourrait rien. Un monte-charge descendrait, après chaque repas, la vaisselle à la loge du concierge : il y aurait là une petite buanderie et une femme qui serait chargée de faire la vaisselle pour toute la maison. (Je sais que chaque maîtresse de maison aime assez avoir sa vaisselle en propre et surveiller son nettoyage.) Pourquoi n'étendrait-on pas cette mesure au blanchissage, à la confection des vêtements, à l'achat et à la préparation des aliments ? J'imagine assez bien une cuisine commune préparant pour toute la maison un certain nombre de plats. Cela heurte la ménagère française ; mais elle n'a que cette alternative : ou elle fera la cuisine elle-même, ou elle consentira à ce que la maison ait une cuisine commune. Je dis « elle-même » sans vouloir, loin de là, écarter le concours des enfants et du mari : certains maris font d'excellents cuisiniers ! (*Rires.*)

Regardez le gaspillage qui se produit dans une classe plus élevée où chaque ménage a sa bonne ; gaspillage de temps d'abord, chacune des bonnes partant tous les matins pour aller au marché et faire danser l'anse du panier (*Rires*), gaspillage d'argent, car la bonne, n'étant qu'un intermédiaire, doit prélever son bénéfice. Ne pourrait-on pas prévoir un système tel que les achats d'une maison se fassent en commun ?

De même, ne pourrait-on gager une sorte de nurse brevetée, à laquelle on confierait tous les enfants de la maison pour les surveiller et leur donner des soins ?

Dans les immeubles modernes, combien de dispositions seraient mieux adaptées aux nécessités actuelles ! Je pense à des salons au rez-de-chaussée, qui serviraient aux réceptions, de telle façon que chaque appartement n'ait pas le sien. Une fois par semaine, ou tous les quinze jours, ou même une fois par mois, chacun des locataires aurait la location du salon commun pour y organiser une réception...

Vous le dirai-je ? Je ne suis pas très convaincu. Jugez-moi horriblement réactionnaire de ce point de vue, mais cette pensée d'un salon en commun, d'une cuisine commune, me choque. Il n'y a là rien de très propre à refaire la famille française, la cellule sociale. (*Applaudissements.*) Les moyens que je vous ai proposés honnêtement, d'après de bons auteurs, ne sont que des expédients momentanés, des moyens de lutter contre une crise.

Quelques conseils moraux.

De la résignation et de la bonne humeur.

Permettez-moi donc en terminant de vous donner quelques conseils moraux, pour rester dans le sens de l'école de Le Play et dans la tradition de nos Congrès. Faisons notre examen de conscience et demandons-nous, petits bourgeois, mes frères, s'il n'y a pas un peu de notre faute dans ce qui nous arrive.

Ma première ordonnance sera d'avoir de la résignation et de la bonne humeur. Sans doute la bonne humeur ne se vend pas en boutique. On se l'assure par une sorte d'auto-suggestion, en se répétant un certain nombre de fois par jour que la vie est assez bonne.

Je me souviens d'être allé un jour faire visite à un inspecteur général que ma venue a bien contristé, parce qu'il m'avait ouvert la porte lui-même ! J'ai jugé que cet inspecteur général manquait totalement de simplicité et que, s'il avait eu un peu de philosophie, il aurait compris qu'il n'y a aucun déshonneur à ouvrir soi-même sa porte, ou même qu'on doit éprouver une certaine fierté à se servir soi-même. La première fois que cette tâche vous incombe, cela peut paraître singulier, puis vient l'accoutumance. Nous avons été déjà habitués à ce que les domestiques aient leur liberté du dimanche : les maîtresses de maison ont pris le pli, ce jour-là, d'aller ouvrir leur porte : on commence par le faire une fois par semaine, on le fait tous les jours, il n'est que de le faire avec bonne humeur ! (*Rires.*)

De la simplicité :

Dans l'organisation des demeures : la suppression du « salon ».

Et puis, toutes ces petites misères seront un remède à l'affreuse envie de paraître qui a fait tant de tort à la bourgeoisie française. Il y a une trentaine d'années, on parlait de ses réceptions, on tenait à avoir son salon. Est-ce qu'il est tout à fait néces-

(1) Le Congrès d'hygiène mentale, qui se tenait en même temps que celui de la Société d'Economie sociale, a préconisé les travaux ménagers comme supérieurs à tous les sports et excellents pour la santé physique et morale des femmes.

saire que la petite bourgeoisie ait un salon ? Connaissez-vous, en province, la noire monotonie des « jours » où l'on reçoit ? Savez-vous ce qui se dépense là non seulement de petits gâteaux, mais de vains bavardages et de répétitions sempiternelles ?

A un moment où les appartements sont si petits, si restreints, il est absolument ridicule d'immobiliser une pièce dont on ne se sert que pour la parade et par exception. Le salon était pour ainsi dire le point central de l'habitation parisienne avant la guerre. La plus belle pièce de l'appartement était ainsi sacrifiée, et tout ce qui était noir, tout ce qui était sur la cour, était réservé aux chambres à coucher. Il faut bien que nos contemporains se convainquent qu'il n'est pas absolument nécessaire de jeter de la poudre aux yeux pour être un homme d'une certaine valeur.

Dans le vêtement.

Soyons simples, de même, dans nos vêtements. Je connais un de mes amis qui avait, dans une soirée, laissé au vestiaire un assez médiocre pardessus. Au départ, comme le valet de pied cherchait ce vêtement : « Oh ! ne vous donnez pas la peine de chercher, lui dit-il, rendez-moi le plus vieux ! » C'est le ton qu'il faudrait transcrire et son ironique tranquillité ! Un intellectuel doit accepter que les vêtements coûtent très cher, et qu'on leur demande de loyaux services. Pendant la guerre, on nous avait bien appris que le patriotisme nous commandait de faire retourner nos vieux vêtements et de les user jusqu'à la corde !

En ces matières vestimentaires, je dois reconnaître que le conseil est moins facile à suivre pour les femmes des petits bourgeois. Vous vous rappelez ce qu'était un petit bourgeois de 1875 à 1880 : à cette époque, les traitements de 3 600 francs paraissaient déjà élevés. Combien se suffisaient avec 1 800 ou 2 000 ! Mais la vie était véritablement dure pour la mère de famille, devenue trop souvent la bonne à tout faire, aussi bien de son mari que de ses enfants. Il est extrêmement difficile, avec le développement du féminisme, avec l'élévation de la culture intellectuelle que nous constatons de plus en plus chez les femmes, d'admettre que nos compagnes consentent à jouer ainsi un rôle diminué et effacé. Je revois, en ce moment, une estampe fanée sur laquelle la femme noue la cravate blanche de son mari, et la légende : « Je te fais beau pour les autres. » (*Rires.*)

Dans nos provinces du Midi, il en va encore de la sorte, et la femme ne sort guère avec son mari. Imposer le gynécée, c'est une grande difficulté et ce serait une grande injustice. Là, je ne vois guère de remède, car ce que je disais du luxe ne peut s'appliquer parfaitement qu'à l'homme. Un homme peut porter plusieurs années de suite un habit, cela montrera simplement qu'il n'est pas un nouveau riche et n'aura aucune espèce d'importance, mais on ne peut pas demander à une femme de porter des robes d'avant-guerre, alors que la mode change à peu près tous les mois ! (*Rires.*) Il est difficile d'exiger d'elle un pareil sacrifice. Mme Cécile Sorel prétend qu'il faut 100 000 francs par an à une femme pour être élégante et, sans aller à ces excès, avant la guerre, c'était par milliers de francs qu'il fallait compter le budget d'une toilette de femme.

Dans les relations et les distractions.

Pourtant, ne pourrait-on enrayer ? Est-ce que, en général, nous n'avons pas tort de nous mêler, comme nous le faisons, à des gens d'une condition supérieure à la nôtre, d'un niveau social plus haut ? Est-ce que ce n'est pas la source du mal que nous sommes en train de combattre ? Sans doute, il es une ambition, un désir de s'élever souvent très nobl et très légitime ; mais je crois qu'à l'heure présent il est préférable de rester à sa place, de se replie sur soi-même et de retrouver les antiques vertus d sobriété et de simplicité qui faisaient la force de notr caste. « Quand j'étais jeune, a dit quelqu'un, j n'avais d'autre ambition que celle de passer pour u grand poète, et plus tard j'ai été très content d devenir un moraliste pour bourgeois pauvres. » M' voici ! N'est-il pas vrai que tout se résout ici en un question morale, en une question de sagesse Croyez-vous que, dans les provinces, la petite bou geoisie allait au théâtre si souvent que cela ? Ell y allait une fois par an, ou aux grandes fête Croyez-vous que la petite bourgeoisie allait en vill giature, comme tout le monde le fait aujourd'hui La villégiature était chose inconnue : il n'y a pa très longtemps que l'on donne, et avec raison, quinz jours ou trois semaines de repos aux employés. Pen dant fort longtemps, un professeur employait se deux mois de vacances à préparer des cancres a baccalauréat, afin d'arrondir son mince budget. E vérité, nous nous étions créé, peu à peu, une infinit de petits besoins. Je me souviens que sous le secon Empire, à Saint-Omer, un inspecteur général, appre nant que des professeurs allaient au café, leur disa avec indignation : « Messieurs, la place d'un profe seur n'est pas au café ! » De nos jours, les profes seurs vont au café, et personne n'y trouve à redire Jadis la bourgeoisie ne fumait guère, n'allait pas a café, ne prenait pas d'apéritifs. Etait-elle si plaindre ?

Mon Dieu ! Je ne vous promets pas que l'aveni soit jamais délicieux, même si les classes moyenne veulent bien suivre mes sages conseils. Mais ce que j puis vous garantir, c'est qu'on trouve un gran charme à certains plaisirs, lorsqu'ils ne sont pas tro fréquemment renouvelés ; à un bon repas, lorsqu' est rare ; au théâtre, lorsqu'on y va aux anniver saires ; au séjour des villes d'eaux, quand on y v une fois tous les deux ou trois ans. Un plaisir es d'autant plus agréable qu'on a su s'en priver plu longtemps, qu'on l'a désiré. A se résigner de l sorte, on arrive à idéaliser sa vie, à préférer les plai sirs intellectuels et moraux aux plaisirs matériels ; o trouve ces compensations dont parlait le philosophe puis on met dans sa vie plus de sérieux, plus d'ap plication, plus d'harmonie ; on goûte une satisfactio plus grande !

Allons, allons, le bien naît du mal. Si les classe moyennes veulent bien se décider à suivre ces prin cipes de modération et de sagesse, elles se retrem peront dans un bon creuset. (*Chaleureux appl.*

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIII[e]. — *Le gérant :* A. FAIGLE.